

Laboratoire de recherche sur les pratiques et politiques sociales

CAHIERS DU LAREPPS

No 09-04

**Exploration des pratiques d'accueil et d'intégration
de certains organismes communautaires monoethniques
du quartier Côte-des-Neiges à Montréal**

**par
Alexandra Prohet
Sous la direction de Lucie Dumais**

**École de travail social
Université du Québec à Montréal**

**© LAREPPS/UQÀM
Mars 2009**

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2009

ISBN 978-2-922879-07-0 (version imprimée)

ISBN 978-2-922879-08-7 (version pdf, en ligne)

ISSN 1490-8069

AVANT-PROPOS

Le présent rapport constitue l'un des éléments composant une recherche évaluative d'ensemble sur les retombées de l'action communautaire (AC) du quartier Côte-des-Neiges de Montréal dans les années 2000. La recherche évaluative fait suite à une première phase de recherche entreprise en 2004 et qui a produit un bilan historique portant sur la période 1975-2000.¹

Parmi les autres composantes de la recherche évaluative, nous avons déjà publié deux monographies d'organismes communautaires² et la présente publication a trait aux résultats d'une enquête menée auprès d'organismes monoethniques du quartier. Ces choix ont été dictés par les objectifs de recherche, les moyens à notre disposition et les critères de validité, ainsi que par des discussions en comité conseil.

La recherche évaluative s'intéresse aux résultats de l'AC en ce qui a trait à l'amélioration ou au changement dans les conditions de vie des personnes et des familles immigrantes, en particulier des nouveaux arrivants. Le choix de cibler ce domaine particulier de l'AC a été fait avec un comité conseil composé de personnes siégeant au Conseil communautaire de Côte-des-Neiges et d'organismes communautaires du CLSC, ainsi qu'avec d'autres personnes impliquées dans l'AC du quartier. C'est ce même comité conseil qui nous accompagne depuis 2004.

La recherche vise aussi à évaluer les incidences plus globales de l'AC sur le quartier, tels que l'intégration du milieu et le type de réseautage incarné par les acteurs sur le terrain dans le domaine de l'accueil et de l'intégration des immigrants. Mettre le cap sur des résultats qui reflètent tant les buts que les moyens des organisations du quartier, c'est souligner que notre évaluation s'intéresse à ces deux dimensions centrales de l'action communautaire.

Notre évaluation est de type partenarial. C'est-à-dire que, sans se soustraire à l'idée d'évaluer des résultats en fonction de « marqueurs » positifs et négatifs, elle vise surtout à susciter la discussion sur les buts atteints et sur les moyens utilisés avec les acteurs concernés. En somme, dans le contexte de la recherche récente sur l'évaluation, notre approche se situe à mi-chemin entre une étude d'impacts externe et une évaluation formative interne qui ne serait centrée que sur les processus. Elle se situe sur un terrain encore peu défriché : celui de l'évaluation de tout un secteur d'activité (ici, le tiers secteur communautaire ou de l'économie sociale) et non seulement d'un projet pilote ou d'un organisme.

Pour réaliser cette recherche, une série d'objectifs spécifiques ont été poursuivis : 1) inventorier les organismes communautaires du quartier et leurs clientèles; 2) enquêter, auprès d'usagers et d'intervenants d'organismes, sur les visées et sur les retombées de l'AC en matière d'accueil et d'intégration des immigrants ; 3) mesurer les résultats regroupés en trois axes : les personnes ou familles, les modes d'action des organismes; le quartier ; 4) analyser et discuter des résultats de manière partenariale et collégiale et ce, 5) en tentant de comprendre les effets attribuables aux organismes et ceux hors de leur contrôle. La collaboration de partenaires du quartier (organismes, témoins clés, résidents, immigrants) à la démarche d'ensemble de la recherche nous

¹ Le rapport de recherche sur ce bilan est disponible au Centre de recherche et de formation (CRF) du CSSS de la Montagne et au Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS). Voir Rhéaume *et al.*, 2007.

² Brunet, Chamberland et Dumais, 2008 ; Prohet et Dumais, 2008.

assure la qualité de la participation des populations et des organismes répondants, ainsi qu'une diffusion large et une meilleure garantie de valorisation des résultats de recherche.

Alexandra Prohet, professionnelle de recherche, et Valérie Chamberland, assistante de recherche, ont effectué les démarches de collecte des données et ont procédé à leur traitement et à leur analyse. Puis, Alexandra Prohet a procédé à la rédaction de la présente contribution, sous la direction de Lucie Dumais, professeure à l'École de travail social et codirectrice du LAREPPS.

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce rapport a été rendue possible grâce au soutien financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), dans le cadre de la phase II de la recherche sur l'action communautaire dans Côte-des-Neiges. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont collaboré à l'enquête. Tout d'abord, un grand merci aux membres de l'équipe du Centre de référence de la communauté russophone du Québec (CRCRQ) et en particulier à sa cofondatrice. Nous tenons encore à remercier les usagers du CRCRQ qui ont bien voulu participer à une entrevue collective. Merci aussi au représentant de l'Association Québec-Mexique qui nous a accordé de son temps pour répondre à nos questions. Merci aussi aux acteurs du secteur communautaire du quartier Côte-des-Neiges qui siègent sur le comité conseil qui encadre cette recherche depuis le déroulement de sa première phase (2004-2006). Merci, donc, à Denise Beaulieu, directrice du Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges ; Ginette Bibeau, responsable du soutien aux familles et bénévolat à Promis; Roger Côté, organisateur communautaire au CSSS de la Montagne ; Denyse Lacelle, coordonnatrice du Conseil communautaire, et Alain Landry, directeur de Multicaf. Merci aussi aux chercheurs qui participent également aux travaux de ce comité : Jacques Rhéaume, professeur au département de communication sociale et publique à l'UQÀM et directeur scientifique du Centre de recherche et de formation du CSSS de la Montagne ; Yves Vaillancourt, professeur associé à l'École de travail social à l'UQÀM et chercheur au Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS), et Lilyane Rachédi, professeure à l'École de travail social à l'UQÀM.

RÉSUMÉ

L'équipe du LAREPPS a entrepris un examen exploratoire des pratiques d'accueil et d'intégration d'organismes communautaires monoethniques du quartier Côte-des-Neiges, à Montréal. Pour ce faire, elle a sélectionné deux organismes en particuliers qui illustrent bien la réalité observée dans ce quartier. L'objectif des chercheurs visait à déterminer si les organismes communautaires monoethniques sont porteurs d'une approche d'intégration contrastée par rapport à celle développée par les organismes multiculturels.

Les différents éléments dégagés lors de cette enquête n'ont pas permis à l'équipe du LAREPPS de relever beaucoup d'indices d'une approche contrastée. Au contraire, même, puisque de nombreux éléments similaires ont été mis en exergue. Cependant, les résultats de l'enquête ont tout de même permis de souligner que les organismes communautaires monoethniques semblent disposer d'éléments que l'on ne trouve pas nécessairement dans les organismes multiculturels et qui peuvent avoir des retombées intéressantes en matière d'intégration des nouveaux arrivants à la société d'accueil.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	i
REMERCIEMENTS	iii
RÉSUMÉ	iii
TABLE DES MATIÈRES.....	iv
LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS.....	v
INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE : CONSIDERATIONS THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES.....	3
1. Les organismes monoethniques : une approche d'intégration contrastée ?	3
2. La démarche méthodologique.....	5
DEUXIEME PARTIE : L'ANALYSE DE DEUX CAS PARTICULIERS	8
1. L'Association Québec-Mexique.....	8
1.1 La fondation de l'organisme, sa mission et les retombées attendues	8
1.2 Les activités et la clientèle visée	9
1.3 L'équipe et les financements	10
1.4 Une période de bilan	11
1.5 En résumé	12
2. Le Centre de référence de la communauté russophone du Québec	12
2.1 La fondation, la mission et les priorités stratégiques de l'OC	12
2.2 L'équipe, les bénévoles, les membres et les usagers.....	13
2.3 Les programmes, services et activités et leur mode de financement	15
2.4 Une structure en réorganisation	16
2.5 Deux services examinés par les chercheurs	16
2.5.1 <i>Les programmes pour les jeunes</i>	16
2.5.2 <i>Les programmes en employabilité</i>	18
2.6 Une amorce d'analyse.....	21
2.6.1 <i>Les résultats attendus par le CRCRQ dans le domaine de</i>	
<i>l'intégration</i>	21
2.6.2 <i>Les raisons d'être du CRCRQ</i>	22
2.7 En résumé	25
TROISIEME PARTIE : LES APPROCHES MONOETHNIQUES, CONSTATS ET DEFIS	
POUR L'INTEGRATION	26
1. Éléments d'une approche monoethnique.....	26
2. Des éléments de comparaison avec des approches multiethniques	28
CONCLUSION	30
BIBLIOGRAPHIE.....	32

LISTE DES ACRONYMES ET DES ABRÉVIATIONS

AC :	Action communautaire
CA :	Conseil d'administration
CCLCDN :	Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges
CDN :	Côte-des-Neiges
CLSC :	Centre local de services communautaires
CRCRQ :	Centre de référence de la communauté russophone du Québec
CRF :	Centre de recherche et formation
CRSH :	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
CSSS :	Centre de santé et services sociaux
LAREPPS :	Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales
MICC :	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
NDG :	Notre-Dame-de-Grâce
OSBL :	Organisme sans but lucratif
OC :	Organisme communautaire
UQÀM :	Université du Québec à Montréal

INTRODUCTION

Depuis 2004, une recherche axée sur le thème de l'action communautaire (AC) s'est amorcée dans le quartier Côte-des-Neiges (CDN). Cette recherche s'appuie sur une logistique partenariale encadrée par un comité composé de chercheurs (du Centre de recherche et de formation du CSSS de la Montagne et du Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales, UQÀM) et de partenaires du quartier (CLSC, Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges, Conseil communautaire, MultiCaf, PROMIS). Alors que la première phase de la recherche a permis de construire un récit collectif de l'action communautaire développée à Côte-des-Neiges depuis 30 ans (de 1975 à 2005) du point de vue des acteurs du milieu eux-mêmes, la deuxième phase adopte quant à elle la forme d'une recherche évaluative avec des usagers et des intervenants.

En effet, l'objectif de la deuxième phase de ce processus de recherche vise à étudier les retombées de l'action communautaire sur les conditions de vie des individus et des familles dans le domaine de l'accueil et de l'intégration des immigrants et réfugiés du quartier Côte-des-Neiges. Cet objectif de recherche a été construit à partir des préoccupations exprimées par les organismes communautaires (OC) du quartier siégeant au comité conseil encadrant la recherche. Ces derniers cherchaient en effet à savoir « s'ils faisaient correctement de l'intégration ? » L'équipe de recherche a donc proposé d'établir dans quelle mesure les OC aident ces populations dans leur parcours vers l'intégration. Quels sont les effets positifs et les limites de l'intervention dans ce domaine ?

C'est dans cette perspective que l'équipe de recherche a choisi de réaliser plusieurs enquêtes de type monographique dans des OC du quartier qui proposent un certain nombre d'activités significatives en matière d'accueil et d'intégration. Elle a d'abord réalisé deux enquêtes. Or, à la suite de ces deux premières enquêtes, il est apparu que les OC siégeant au comité, davantage qu'une évaluation de l'action d'OC en particulier, souhaitaient plutôt que cette phase de la recherche puisse susciter une réflexion globale sur la question de l'AC à CDN, en lien avec la question de l'intégration. Il faut préciser ici que cette question particulière faisait alors largement écho au contexte sociopolitique général qui baignait le Québec dans son entier. Au même moment, en effet, les consultations publiques de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, coprésidée par Gérard Bouchard et Charles Taylor, battaient leur plein. Or, ces consultations et autres travaux de la Commission n'ont pas manqué de susciter de vives réactions auprès de la population à l'échelle de la province³.

L'équipe du LAREPPS, par souci de flexibilité, et également soucieuse des préoccupations de ses partenaires, a donc souhaité poursuivre ses activités de recherche en tentant de répondre le mieux possible à cette demande qui leur était faite. Ainsi, elle a continué son travail d'évaluation de l'AC de CDN tout en l'inscrivant dans une perspective plus large (et moins orientée en direction d'un OC en particulier). Pour ce faire, les chercheurs ont choisi de poursuivre leur collecte de données auprès d'un échantillon contrasté de répondants, c'est-à-dire en allant à la

³ Les travaux de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles se sont amorcés en mars 2007, à la suite d'un décret du gouvernement et ont officiellement pris fin en juin 2008, soit un mois après le dépôt d'un rapport final.

rencontre non plus uniquement d'usagers d'OC, mais plus largement d'immigrants et de réfugiés du quartier fréquentant ou non des OC de CDN. C'est dans cette perspective que l'équipe des chercheurs, soutenue par le comité encadrant le projet, est allée frapper à la porte d'un centre de francisation du quartier CDN pour y mener une enquête.⁴ Ensuite, les chercheurs ont décidé de poursuivre plus avant leur collecte de données auprès d'un échantillon contrasté de répondants. Après avoir rencontré des intervenants et des usagers d'OC multiculturels, puis des immigrants fréquentant ou non des OC du quartier CDN, ils ont, cette fois, souhaité rencontrer des intervenants et des usagers d'OC « monoethniques » de CDN.

Le présent rapport vise à faire le compte rendu de cette dernière enquête. Ainsi, après l'exposé de quelques considérations d'ordre méthodologique, nous présenterons les résultats de la recherche. Nous examinerons deux cas particuliers d'OC monoethniques du quartier. Puis, nous discuterons les données obtenues, ce qui nous amènera à établir certains constats et à identifier les défis de ces OC ont à relever dans le cadre de leur approche spécifique.

⁴ Voir Prohet et Dumais, 2009.

PREMIERE PARTIE : CONSIDERATIONS THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES

1. Les organismes monoethniques : une approche d'intégration contrastée ?

Deux monographies réalisées dans le cadre de cette recherche l'ont été auprès d'OC dont les services et activités s'adressent à une clientèle provenant d'horizons culturels variés. Les résultats des travaux de recherche ont alors permis de souligner que l'approche qui prévaut dans ces organismes multiculturels ne leur permet pas nécessairement de se soustraire à certains défis en lien avec le champ de l'accueil et de l'intégration des nouveaux arrivants. En allant à la rencontre d'OC monoethniques, c'est-à-dire d'organismes dont les services et activités s'adressent aux membres d'une communauté ethnique ou culturelle en particulier, les chercheurs ont voulu savoir si l'approche qui prévaut dans leurs interventions auprès des immigrants et réfugiés est différente.

Les chercheurs distinguent en effet d'emblée les OC multiculturels des OC monoethniques. Précisément, ce que l'équipe du LAREPPS entend par « OC monoethniques » regroupe l'ensemble des OC dont les services sont mis en place par les ressortissants d'une communauté ethnique en particulier, et qui sont spécifiquement destinés aux membres de cette même communauté. À l'inverse, les « OC multiculturels » sont souvent mis sur pied à CDN par des membres de la société d'accueil et leurs services s'adressent à n'importe quelle personne, sans souci de son origine ethnique.

Dans cette recherche, l'ethnicité est donc considérée comme une catégorie identitaire et non pas biologique. Dans ce sens, la communauté ethnique correspond davantage à une unité culturelle relevant d'une construction sociale, liée à un système de représentations collectives mû par une forme d'identification et d'organisation particulière. C'est ce qui pousse les chercheurs à s'interroger : les défis des OC monoethniques sont-ils les mêmes que ceux des OC multiculturels ? L'équipe de recherche s'est également demandé dans quelle mesure les pratiques des OC monoethniques ont des retombées intéressantes en matière d'intégration. Bref, il s'agissait de déterminer si les OC monoethniques sont porteurs d'une approche d'intégration contrastée par rapport à celle développée par les OC multiculturels.

Précisons ici qu'en s'interrogeant sur la nature de l'approche développée par les OC monoethniques dans le champ de l'intervention auprès des immigrants et des réfugiés du quartier CDN, l'objectif des chercheurs vise à faire un examen exploratoire de pratiques diverses dans le contexte spécifique d'un quartier multiethnique d'une société pluraliste.

Dans le cadre de cette enquête réalisée auprès d'OC monoethniques, l'équipe du LAREPPS a travaillé à partir d'un canevas d'éléments établis sur la base des résultats obtenus à la suite des trois premières enquêtes⁵ qu'elle a réalisée en amont de celle-ci, et dont voici la trame :

1. l'AC des OC multiculturels de CDN membres du Conseil communautaire CDN/Snowdon se fait en lien avec une vision de l'intégration des immigrants basée sur le concept d'interculturalisme ;
2. les immigrants rencontrés ne souhaitent pas d'emblée établir un modèle d'intégration centré sur leur communauté qui conduirait à une forme de ghettoïsation. En cela, selon eux, le processus d'intégration des immigrants ne dépend pas uniquement de la bonne volonté des immigrants, mais aussi de l'ouverture de la société d'accueil. L'intégration

⁵ Voir Brunet, Chamberland et Dumais, 2008 ; Prohet et Dumais, 2008 ; Prohet et Dumais, 2009.

est donc développée en fonction d'une vision inclusive et est perçue comme un processus qui n'emprunte pas une voie unidirectionnelle. Dans ce cadre, il importe aux immigrants d'établir des liens profonds avec des Québécois ;

3. outre le fait d'établir des liens avec les membres de la société d'accueil, les immigrants distinguent deux autres critères d'intégration fondamentaux :
 - apprendre le français ;
 - trouver un travail satisfaisant pour subvenir à leurs besoins de base, mais également dans le but d'éviter une déclassification sociale par rapport à leur situation dans leur pays d'origine (enjeu lié à un problème de reconnaissance des diplômes et de l'expérience professionnelle obtenue à l'extérieure du pays d'accueil) ;
4. ce ne sont pas tous les immigrants qui ont besoin des services ou activités portés par le réseau communautaire pour les aider dans leur parcours d'intégration. En revanche, un certain nombre d'immigrants qui en auraient besoin n'en ont pas connaissance. En effet, globalement, les nouveaux arrivants méconnaissent le concept de l'AC et les OC tels qu'ils existent au Québec ;
5. les OC multiculturels de CDN mènent des actions positives dans le domaine de l'accueil et de l'intégration des immigrants :
 - Ils permettent aux immigrants de créer du lien social en contexte francophone, ce qui agit de façon positive sur la confiance en eux que ces derniers doivent acquérir afin de s'engager plus avant dans leur parcours d'intégration ;
 - Ils offrent notamment des services spécifiques aux femmes immigrantes, ce qui leur permet de rompre leur isolement.

Au regard de ces quelques éléments, les enquêtes réalisées au préalable montrent que les OC multiculturels de CDN, outre le fait de parvenir à poursuivre les réalisations positives qu'ils mènent auprès de leurs usagers, ont à relever à tout le moins les trois défis suivants, dans le champ de l'accueil et de l'intégration des immigrants et réfugiés du quartier :

1. mettre davantage en lien les nouveaux arrivants avec des Québécois, dans le but de favoriser des échanges et des relations solides ;
2. développer des services ou un système de référence efficace qui permettrait aux nouveaux arrivants de se voir davantage soutenus dans leurs parcours vers le marché du travail de la société d'accueil ;
3. mettre en place un système d'information qui permettrait d'atteindre plus de nouveaux arrivants qui ont besoin d'aide, mais qui ignorent l'existence des services communautaires mis à leur disposition.

Qu'en est-il dans les OC monoethniques ? Tous ces éléments sont-ils également significatifs ? Ont-ils à relever les mêmes défis ? Avant de répondre à ces questions, voyons plus en détail quelles ont été les étapes de la démarche méthodologique adoptée dans le cadre de la présente enquête.

2. La démarche méthodologique

L'équipe du LAREPPS a entrepris de travailler auprès d'un échantillon contrasté de répondants et a souhaité aller à la rencontre de certains OC monoethniques *a priori* plutôt nombreux à CDN. Dans l'*Inventaire des organismes communautaires, des associations et des entreprises d'économie sociale* établi par Dumais *et al.*, en 2006, on dénote un total de 18 associations ethnoculturelles dans le quartier. La liste des organismes ethnoculturels à CDN, établie par le Conseil communautaire de CDN/Snowdon et mise à jour en janvier 2008, recense quant à elle un total de 70 organismes ou associations.⁶ Tous les organismes monoethniques recensés dans l'une ou l'autre liste ne proposent pas nécessairement des activités d'accueil et d'intégration pour les nouveaux arrivants. Beaucoup de ces OC offrent, en effet, des services dans les domaines de l'action sociale, de l'action culturelle ou des loisirs. L'équipe du LAREPPS a néanmoins décidé de cibler davantage les organismes qui offrent des activités plutôt en lien avec le secteur de l'accueil et de l'intégration des immigrants, ce qui éliminait d'emblée un certain nombre de possibilités.

En fait, les chercheurs ont établi quelques critères de sélection qui devaient les orienter dans le choix des OC qu'ils allaient contacter. Ainsi, les deux ou trois OC qui seraient sélectionnés en vue d'être contactés à des fins de recherche devaient être laïques et ne devaient pas avoir participé à la phase I de la recherche. Ils devaient également s'agir d'OC qui n'étaient pas parmi les plus connus ou les plus fréquentés dans le quartier.

C'est ainsi que les chercheurs et leurs partenaires ont ciblé en premier lieu l'association suivante : Communauté Vietnamienne au Canada. Toutefois, les tentatives répétées de contact avec les représentants de cet OC se sont avérées infructueuses étant donné l'écueil insurmontable constitué par la barrière de la langue. Les chercheurs ont dès lors ajouté cet autre critère fondamental à leur liste, complexifiant de fait leur tâche de sélection. En effet, pour des raisons budgétaires, il importait à l'équipe des chercheurs de réaliser leurs activités de recherche en français ou en anglais dans les OC qui seraient finalement sélectionnés. Or, ceci ne semblait pas envisageable dans bon nombre d'OC monoethniques de CDN répertoriés, et plusieurs possibilités ont dû être écartées du fait de ce critère de sélection fondamental.

L'Association des Burkinabé de Montréal, puis le Centre de référence de la communauté russophone du Québec (CRCRQ) se sont alors retrouvés en tête parmi les OC sélectionnés, car ces deux organismes œuvraient tous deux notamment dans le champ de l'intégration de leurs usagers à la société d'accueil et qu'ils offraient *a priori* la possibilité aux chercheurs de travailler

⁶ L'écart qui existe entre le nombre d'associations ethnoculturelles recensées par Dumais *et al.*, en 2006, (n=18) et le nombre d'organismes recensés par le Conseil communautaire en 2008 (n=70) s'explique, au-delà de l'année de recension, en raison des critères d'inclusion utilisés pour construire chacun des inventaires. Le Conseil englobe, dans sa liste des organismes monoethniques et multiethniques dont les services sont destinés aux populations immigrantes, toutes activités confondues (p. ex. : action sociale; culture et loisirs; accueil et intégration des immigrants; santé et services sociaux; aînés; etc.). Pour les fins de la présente étude « contrastée » sur les organismes monoethniques, le LAREPPS ne retient que les associations dont les services et activités sont destinées aux seuls membres d'une communauté culturelle spécifique et exclut les associations et organismes multiculturels ou multiethniques s'adressant aux nouveaux arrivants de toutes provenances ou même aux personnes nés au Québec. Cela dit, les services et activités des organismes ou associations monoethniques sont variés et souvent du même type que ceux développés dans des organismes multiculturels (p. ex. : employabilité; sports, loisirs et culture; accueil et intégration; aide aux aînés; etc.). Enfin, précisons que, dans l'inventaire d'ensemble construit par Dumais *et al.*, un total de 109 groupes monoethniques et multiethniques sont répertoriés sur le territoire de CDN.

dans l'une ou l'autre des deux langues officielles. Finalement, leurs différentes tentatives de prise de contact ont amené les chercheurs à constater que l'Association des Burkinabé de Montréal avait cessé ses activités. L'équipe du LAREPPS a, en revanche, obtenu une réponse positive de la part de représentants du CRCRQ qui ont accepté de participer à la recherche. Par la suite, c'est l'Association Québec-Mexique qui a été contactée par les chercheurs, pour les mêmes raisons. Mais la seule rencontre qui s'est tenue avec un représentant de l'association a permis de mettre à jour le fait que les activités de l'OC étaient alors en suspens.

En bref, après plusieurs mois de persévérance (de janvier à mai 2008), l'équipe de recherche a dû mettre un terme à ce processus de sélection d'OC monoethniques en vue de leur participation à cette deuxième phase de la recherche à CDN. Ce processus ayant été émaillé, malgré les efforts des chercheurs, de plusieurs tentatives avortées, une question reste en suspens : pourquoi a-t-il été si difficile de se voir garantir de la part d'OC monoethniques de CDN leur participation à la recherche ? La barrière de la langue expliquerait-elle à elle seule cet état de fait ? La situation de précarité vécue par certains OC serait-elle la clé de cette explication ? Enfin, les données recueillies au cours de la présente recherche permettront-elles de répondre, au moins en partie, à ces questions ?

Au terme de ce processus de sélection, ce sont deux études de cas qui ont été effectuées. La première de ces deux études de cas présentées dans les pages qui suivent concerne l'Association Québec-Mexique, tandis que la deuxième s'attache à décrire l'organisation et les activités du Centre de référence de la communauté russophone du Québec (CRCRQ). L'équipe des chercheurs a alors établi que la collecte de données qui serait effectuée dans les OC sélectionnés se ferait selon les techniques d'enquête qualitative suivantes :

- l'étude de documents produits par les OC ciblés (rapports d'activités, site Internet, dépliants, etc.) ;
- une entrevue individuelle auprès des personnes responsables des OC ciblés (ou d'une autre personne ressource) ;
- une entrevue de groupe (ou *focus group*) avec des membres de l'équipe des intervenants de chaque OC ciblé ;
- une entrevue de groupe avec des usagers de chaque OC ciblés.

L'objectif de départ des chercheurs visait à construire l'échantillon des répondants de chaque *focus group* selon le principe de l'échantillon aléatoire, à partir de la liste complète des intervenants, d'une part, et des membres de chaque OC ciblé, d'autre part. Finalement, ce processus de recrutement en vue de la construction d'un échantillon de répondants a pris une autre direction. Dans le cas de l'Association Québec-Mexique, à la suite d'une entrevue individuelle menée en français auprès d'un représentant de l'OC, les chercheurs ayant appris que les activités de l'association étaient suspendues, n'ont pu suivre leur objectif de départ. Seule cette entrevue avec un représentant de l'association a pu être menée. Du côté du CRCRQ, une entrevue individuelle a été menée avec une des deux cofondatrices de l'OC. En ce qui concerne les *focus groups*, il n'a pas été donné à l'équipe de recherche de composer elle-même un échantillon de répondants aléatoire. Tant pour l'entrevue avec les intervenants que celle menée auprès des usagers de l'OC, le CRCRQ a lui-même sélectionné les participants de chacun de ces deux groupes.

Le groupe des participants à l'entrevue collective menée auprès des usagers du CRCRQ était formé de six usagers de l'OC, dont quatre femmes et deux hommes. Cinq de ces personnes

parlaient russe ; l'une d'elles parlaient un français débutant. Le CRCRQ a demandé à l'un de ses usagers également membre de son conseil d'administration, de participer au *focus group* en tant qu'interprète. L'entrevue s'est ainsi déroulée en français et en russe. Les participants à ce *focus group* étaient installés au Québec depuis plusieurs années (de deux à 12 ans), à l'exception de l'un d'entre eux qui est arrivé depuis six mois. La durée de leur membership au CRCRQ variaient de quelques mois (de trois à cinq) à quatre ans. Deux des participants formaient un couple et se sont installés au Québec afin de rejoindre leurs enfants qui avaient émigré avant eux. Ils étaient à la retraite. Deux femmes plus âgées, également retraitées se sont installées au Québec pour suivre leurs enfants et ont immigré en même temps qu'eux. Une femme plus jeune venait d'arriver dans la société d'accueil où elle avait repris ses études et suivait notamment des cours de français. Les personnes composant ce groupe de répondants provenaient de différents pays de l'ex-bloc soviétique, tels que la Moldavie, la Biélorussie et l'Ouzbékistan.

Le groupe des participants à l'entrevue collective menée auprès des intervenants du CRCRQ comptait, quant à lui, cinq personnes (quatre femmes et un homme), toutes originaires de différents pays de l'ex-bloc soviétique (Russie, Moldavie, Kirghizstan, Ukraine). Elles sont toutes installées au Québec depuis une dizaine d'années environ ou moins. Parmi ces cinq personnes, une seule était employée par le CRCRQ à titre d'intervenante en intégration professionnelle. Les quatre autres étant bénévoles dans l'OC. Ainsi, ce groupe de répondants comptait une bénévole, le vice-président du CRCRQ, sa comptable qui est aussi directrice du programme d'employabilité, ainsi que la directrice du programme pour les aînés. Hormis une personne qui ne parlait aucune des deux langues officielles et s'est à peine exprimé durant l'entrevue (bien que les interventions lui soient traduites au fur et à mesure), la conversation s'est déroulée en français, émaillée parfois de quelques phrases en anglais.

Au total, durant la période d'été 2008 (de juin à août), l'équipe de recherche a réalisé quatre entrevues dont le tableau ci-dessous détaille la numérotation qui sera utilisée en référence dans les pages qui suivent.

Numérotation des entrevues

Type d'entrevue	Acteur(s) rencontré(s)	No d'entrevue
Entrevue individuelle	Représentant de l'Association Québec-Mexique	1
Entrevue individuelle	Cofondatrice du CRCRQ	2
Entrevue collective (<i>focus group</i>)	Intervenants du CRCRQ (N=5)	3
Entrevue collective (<i>focus group</i>)	Usagers du CRCRQ (N=6)	4

DEUXIEME PARTIE : L'ANALYSE DE DEUX CAS PARTICULIERS

Nous allons à présent nous attacher à considérer la situation de deux OC monoethniques en particulier. L'étude du premier cas, l'Association Québec-Mexique, vient illustrer concrètement la précarité dans laquelle peuvent se trouver plusieurs OC de ce type, ce qui les rend plus difficiles à étudier. *A contrario*, l'étude du second cas, le Centre de référence de la communauté russophone du Québec, permet de présenter un tout autre type de structure et d'organisation, celui-ci plus solide et assuré.

1. L'Association Québec-Mexique

1.1 La fondation de l'organisme, sa mission et les retombées attendues

À l'origine, deux nouveaux arrivants mexicains se sont rencontrés afin de discuter de la possibilité de monter une association qui s'adresserait à des Mexicains installés au Québec et à toute personne intéressée par la culture mexicaine. C'est finalement un groupe de plusieurs personnes qui, vers novembre 2003, a entrepris, de façon concertée, les démarches officielles nécessaires à l'enregistrement du tout nouvel OC qu'ils venaient de fonder. L'Association Québec-Mexique était née. Elle s'est donné une mission couvrant trois volets distincts :

- intégrer les nouveaux arrivants à la société québécoise ;
- promouvoir la culture et la tradition mexicaine ;
- promouvoir les sports et les activités sociales et économiques.

Il s'agit de la seule association mexicaine établie à Montréal en activité. Par leur initiative, les fondateurs de l'Association Québec-Mexique souhaitaient d'abord rassembler des particuliers et les faire se connaître grâce à des activités sociales, de façon à constituer les bases d'un réseau de contacts. L'objectif d'une telle démarche visait en effet clairement à « faire du réseautage pour que les nouveaux arrivants sachent où aller chercher du travail, où prendre des cours. » (Entrevue n°1⁷) Les activités sociales devaient finalement permettre aux membres d'échanger toutes sortes d'informations informelles et de partager leurs expériences personnelles en matière d'intégration et, également, de promouvoir la culture mexicaine.

En fait, l'objectif de l'association consistait à faire en sorte « que l'expérience de quelqu'un qui connaît du succès, serve à d'autres qui ont plus de mal dans leur vie ». « On voulait montrer l'autre côté du Mexique », dit le représentant de l'association en entrevue. La promotion de la culture et les questions relatives à l'intégration des nouveaux arrivants mexicains constituaient donc deux volets tout aussi importants de la mission de l'Association Québec-Mexique.

Le représentant de l'OC explique que le volet « promotion de la culture mexicaine » ne visait pas à maintenir une forme de cohésion sociale particulière ou ethnocentrée entre les membres de la communauté. Il ne s'agissait pas là d'un besoin exprimé par les Mexicains à Montréal, dit-il, qui n'ont pas développé de sentiment communautariste. Et pour eux, il n'apparaissait pas difficile de créer du lien social dans une société multiethnique. En fait, ce volet promotion de la culture mexicaine visait surtout à faire connaître aux Québécois une culture mexicaine et les Mexicains

⁷ Toutes les citations de la présente section portant sur l'Association Québec-Mexique sont tirées de la même entrevue réalisée avec un représentant de l'OC.

eux-mêmes, en dehors du prisme des préjugés véhiculés habituellement. Selon le représentant de l'OC, « la plupart des Québécois connaissent les Mexicains qui viennent travailler dans leurs fermes et les Mexicains qui servent des cocktails de Margarita dans des hôtels cinq étoiles à la plage. C'est ça les Mexicains qu'ils connaissent. » Or, dit-il, la plupart des Mexicains qui immigrèrent au Québec sont « des gens éduqués, avec de l'expérience. Des fois, ils parlent les deux langues officielles parfaitement. » Ces éléments dénotent la volonté des fondateurs de l'OC de faire taire certains clichés sur les immigrants mexicains, de façon à encourager une meilleure compréhension et peut-être même une plus grande ouverture de la société d'accueil à l'égard des membres de cette communauté culturelle, d'établir les fondations d'un pont entre ces deux cultures, et ceci à des fins d'intégration des nouveaux arrivants mexicains à la société québécoise.

1.2 Les activités et la clientèle visée

Les activités de l'Association Québec-Mexique ont vu le jour en lien avec sa mission : un cinéclub est né, réunissant ses membres une fois par mois, des cinq-à-sept se sont tenus mensuellement, et une équipe de soccer a intégré une ligue de Laval. Une clinique d'impôt, des cours de cuisine ont aussi vu le jour et des fêtes étaient parfois organisées. L'association a encore tenu un kiosque à l'Université de Montréal, ce qui a eu pour conséquence d'amener des étudiants mexicains dans l'association.

En quatre ans, le taux de fréquentation a augmenté, selon les activités, assure le représentant de l'OC. Lors de sa dernière assemblée générale en 2008, l'association comptait environ 60 membres et 150 usagers non-membres qui participaient parfois aux activités. Les usagers de l'OC, nous l'avons dit, étant mexicains ou intéressés par la culture mexicaine (roumains, italiens), la plupart des activités se déroulaient en espagnol. Et si certaines personnes ne parlaient pas assez bien cette langue, d'autres faisaient la traduction.

En fait, l'Association Québec-Mexique, même si elle est ouverte à tous, s'adresse ou rassemble, globalement, surtout des personnes très scolarisées. En cela, l'OC touche une population particulière alors que l'on trouve, dans les OC de CDN, aussi bien des immigrants très scolarisés qu'une autre population qui est moins scolarisée et plus socialement vulnérable.

Au commencement, l'Association Québec-Mexique a organisé ses différentes activités aux domiciles de certains de ses membres ou dans des restaurants mexicains, mais le manque de place s'est vite fait sentir. L'association a alors loué des salles dans les bibliothèques, ce qui n'était guère pratique étant donné leur accès en fonction d'horaires limités. « On ne voulait pas faire ce qu'on avait vu dans d'autres associations où les activités étaient données dans le sous-sol d'une église. On voulait faire les choses de mieux en mieux en louant des endroits spécifiques et professionnels. »

Puis, l'association a pu bénéficier des infrastructures du Centre communautaire de CDN. « Là, on n'avait pas notre local propre, mais le droit de réserver des locaux pour faire nos activités avec une plus grande flexibilité d'horaires. »⁸ À ce propos, le représentant de l'Association Québec-Mexique raconte pour quelles raisons le siège de son OC s'est finalement implanté dans

⁸ Notons ici que si l'Association Québec-Mexique a pu bénéficier des infrastructures du Conseil communautaire de CDN/Snowdon, elle n'en a toutefois jamais été membre.

le quartier CDN. Des démarches avaient été faites auprès des directions d'autres tables de quartier ou centres de loisirs, dans différents arrondissements de Montréal (Saint-Laurent, Plateau Mont-Royal, Outremont). Partout, dit-il, les réponses ont été négatives, soit le manque de place était invoqué ou alors, comme à Outremont, il fallait faire la preuve qu'au moins 50 % des usagers de l'OC résidaient dans cet arrondissement. Ce dernier critère n'était pas requis à CDN. Ceci explique, selon le représentant de l'OC, pourquoi un grand nombre d'OC monoethniques se trouvent à CDN. « Parce que je pense qu'ils sont plus ouverts à d'autres cultures », dit-il. De la même manière, même si l'équipe de soccer de l'Association Québec-Mexique joue dans une ligue à Laval et a pu trouver des commanditaires pour financer les uniformes des joueurs, elle ne dispose toujours pas de locaux au sein du centre sportif ou du centre communautaire local.

1.3 L'équipe et les financements

L'association fonctionnant sans locaux qui lui étaient propres, sans aucune subvention et sans personnel, toutes les activités étaient organisées de façon bénévole et à l'avenant (avec toutefois un calendrier des activités prévues disponible sur le site Internet de l'OC mis en activité au moment de la création de celui-ci). Le représentant de l'association pense que le fait d'avoir fonctionné sans subvention peut avoir un côté positif, dans le sens où cela a permis à l'OC de conserver une certaine forme d'indépendance. Ainsi, le Parti libéral n'a pas trouvé preneur lorsqu'il est venu frapper à la porte de l'Association Québec-Mexique pour lui proposer un soutien financier, raconte son représentant. L'association a voulu garder son indépendance, de manière à organiser des activités selon ses propres perspectives. « Mais d'un autre côté, ajoute-t-il, ça nous limite sur les activités qu'on peut faire. » Et de conclure : « On voulait faire les choses de façon différente par rapport à ce qui est fait dans les autres organismes, mais ça prend de l'argent. »

Selon le représentant de l'association, depuis sa création, ce sont les quelques mêmes personnes qui organisent bénévolement toutes les activités de l'OC. Or, ces quelques bénévoles semblent avoir fini par s'essouffler. Le fait d'organiser des activités autofinancées demande beaucoup de temps et d'énergie. À cela s'ajoute encore tout le travail de communication (la publicité dans les journaux en espagnol, dans les restaurants et dépanneurs mexicains), pour faire connaître l'OC et les activités qu'il propose auprès d'un plus grand nombre de personnes. Ceci représente une tâche considérable et sans fin. D'ailleurs, remarque le représentant de l'OC, dans ce domaine, c'est le bouche à oreille qui semble le médium le plus efficace.

La dernière activité de l'Association Québec-Mexique a eu lieu en 2007. Rien n'a été organisé depuis et aucun programme d'activité n'a été monté pour 2008. En fait, lors de la dernière assemblée générale annuelle qui s'est tenue en avril de cette même année, la présidence et le CA ont proposé d'élire un nouveau CA, ce qui a été fait. Toutefois, même si l'ancien CA a assuré ses nouveaux membres de son soutien et de son aide pour la suite des choses, le *statu quo* est observé. Il semble que personne ne souhaite s'engager pour organiser des activités. Le représentant de l'OC dit attendre de voir si un nouveau plan d'action verra le jour dans les semaines à venir. Et il ajoute qu'il comprend la réticence des gens à vouloir s'engager. La coordination ou la direction d'une association légalement enregistrée, même si elle ne dispose d'aucun budget de fonctionnement, génère quantité de responsabilités et impose, malgré tout, la gestion d'argent, du fait des activités autofinancées. Or, selon le représentant de l'OC, la priorité des immigrants n'est pas de faire du bénévolat, mais plutôt de chercher à répondre à leurs

besoins de base et donc plutôt d'exercer une activité rémunérée. Dans l'immédiat, précise le représentant de l'Association Québec-Mexique, malgré les difficultés que rencontre l'OC qui mettent sérieusement en jeu sa viabilité, « On ne veut pas changer la vision et la mission de l'OC. On veut continuer dans la même [voie]. On a vu des résultats : c'est l'intégration. »

1.4 Une période de bilan

Du point de vue de son représentant, l'Association Québec-Mexique a atteint un certain nombre de ses objectifs. « Les gens qui ont participé aux activités, dit-il, sont aujourd'hui déjà non pas bien placés, mais ont au moins trouvé un travail. Ils sont en train de faire leur vie au Québec. »

Selon lui, globalement, les barrières à l'intégration les plus difficiles à surmonter tiennent à la maîtrise de la langue, à la reconnaissance des diplômes étrangers, ainsi qu'à la reconnaissance de l'expérience professionnelle acquise en dehors du pays. En ce qui concerne la communauté mexicaine en particulier, très souvent, les immigrants sont sous-employés. Selon notre interlocuteur, il est vrai que, dans un premier temps, les nouveaux arrivants doivent accepter de faire table rase de leur passé socioprofessionnel pour se constituer de nouvelles bases en la matière au Québec. Il importe d'ailleurs, avant toute chose, de prendre le temps d'apprendre le français et l'anglais. C'est là, pense-t-il, un élément essentiel à considérer dans un processus d'intégration. Le représentant de l'OC raconte d'ailleurs sa propre expérience en la matière. Il explique qu'il a lui-même occupé un poste sous-qualifié par rapport à son propre profil professionnel à son arrivée au Québec, ce qui lui a permis d'acquiescer une certaine confiance en lui dans la maîtrise des deux langues officielles.

Beaucoup d'immigrants mexicains refusent « de recommencer à zéro ». Il s'agit pourtant « d'un sacrifice » incontournable selon le représentant de l'association, qui constitue la première marche à gravir pour l'immigrant en vue d'atteindre les objectifs d'intégration qu'il a en tête. Toutefois, celui-ci reconnaît que tous les immigrants n'ont pas nécessairement des objectifs clairs en tête à leur arrivée dans la société d'accueil. Selon lui, c'est en cela qu'un OC comme l'Association Québec-Mexique peut aider les nouveaux arrivants à franchir certaines barrières. « Quand on arrive, dit-il, on n'a pas tous un plan de vie, des objectifs précis [en tête]. En parlant avec les autres gens (qu'est-ce que tu as fait ? Comment tu l'as fait ?), [les nouveaux arrivants] commencent à s'orienter pour établir leurs propres objectifs. »

Ainsi, selon lui, les activités sociales, les rencontres, le réseautage sont des éléments qui permettent aux nouveaux arrivants de puiser dans l'expérience des immigrants installés depuis plus longtemps, de façon à s'orienter, à trouver de nouveaux repères dans la société d'accueil et, enfin, à comprendre son fonctionnement, afin, ultimement, d'opérer leur propre intégration sociale. Dans ce sens, « le bouche à oreille fonctionne mieux que la recherche seule parce qu'on ne sait pas ce qu'on recherche », dit-il. D'ailleurs, poursuit-il : « Comme je dis toujours aux nouveaux arrivants : ici, si tu ne demandes pas, ils ne vont pas te dire, parce qu'ils supposent que tu connais tes droits. Donc, commence à parler avec des gens pour savoir à quoi tu as droit. » Ainsi, les nouveaux arrivants accumulent des informations sur différents sujets : les procédures pour faire reconnaître leurs diplômes ou leur titre professionnel, pour savoir quelles sont les bourses disponibles pour un retour aux études, etc.

1.5 En résumé

L'Association Québec-Mexique permet à ses usagers, par l'intermédiaire des activités qu'elle organise, de se renseigner sur la société québécoise et sur les possibilités d'intégration. Les usagers de l'OC peuvent aussi se renseigner sur les potentialités du marché de l'emploi en échangeant avec certains professionnels eux-mêmes immigrants et membres de l'OC et apprendre comment chercher du travail à la façon du Québec. En ce qui a trait aux retombées attendues pour l'Association Québec-Mexique sur le plan de l'intégration (rappelons qu'il s'agit là d'un des trois volets de la mission de l'OC), il est difficile d'établir un constat précis et arrêté. Certes, il semble que l'approche développée par l'OC permette à certains de ses usagers d'obtenir du succès dans leur intégration, mais certaines autres expériences de migration semblent également parfois se solder par un retour au Mexique. En fait, il apparaît que l'Association Québec-Mexique n'a pas de dispositif de suivi du parcours de ses usagers ou de ses membres et que les retombées attendues soient plutôt aléatoires, c'est-à-dire basées sur le principe du *si ça fonctionne, c'est tant mieux*, et non pas sur une AC disposant d'objectifs d'intégration précis, encadrés par des critères de réussite mesurables.

2. Le Centre de référence de la communauté russophone du Québec

2.1 La fondation, la mission et les priorités stratégiques de l'OC

Le Centre de référence de la communauté russophone du Québec (CRCRQ) est un OSBL fondé en 2003. « Il a été créé en réponse à la diversification des besoins particuliers de la nouvelle immigration en provenance de 15 pays de l'ex-Union soviétique. »⁹ Il a pour mission de donner un support aux immigrants russophones de Montréal et du Québec dans leurs démarches d'intégration « [...] afin de rendre leur développement professionnel et personnel plus efficace et [d'offrir un support] à l'établissement de relations interculturelles harmonieuses. »¹⁰

À l'origine, l'organisme était situé à Lasalle et s'était implanté dans des locaux prêtés par la municipalité. Mais il était très difficile pour la clientèle de l'OC de se rendre dans ses locaux, l'emplacement étant trop éloigné et mal desservi par les transports en commun. Finalement, l'OC s'est installé au 6767 Côte-des-Neiges, le Centre de ressources communautaire de CDN. Le CRCRQ a donc pignon sur rue dans le quartier CDN depuis 2006, ce qui semble une bonne chose du point de vue de sa présidente (et cofondatrice), étant donné, dit-elle, que 30 % de l'ensemble de la population russophone du Québec réside à CDN.¹¹

D'après cette même personne, pendant les trois premières années d'existence du CRCRQ, alors que l'organisme avait encore ses locaux à Lasalle, les deux fondatrices de l'association ont travaillé de manière particulière avec les personnes de la communauté russophone de Montréal. Des consultations individuelles et gratuites d'une heure et demie étaient offertes aux usagers, de

⁹ Voir le dépliant de l'OC.

¹⁰ *Idem*.

¹¹ D'après une enquête exploratoire réalisée par A. Billette (2005), il n'y aurait pas, à Montréal, de quartier ethnique russophone à proprement parler. La communauté russophone serait une communauté hétéro-locale, qui suit un modèle a-spatial, où les lieux résidentiels sont dispersés dans l'espace urbain, avec, toutefois, une relative zone de concentration au cœur de l'arrondissement CDN/NDG, dans le quartier Snowdon, à proximité d'institutions juives.

façon à trouver des réponses personnalisées à toutes les questions qu'ils se posaient. Selon la cofondatrice, il pouvait s'agir de n'importe quel genre de questions. Cette manière de faire a permis de bien connaître les besoins des familles immigrantes russophones et de créer une base de données pour les références et contacts avec différents types de services, qu'ils soient communautaires ou offerts par l'administration publique. En fait, selon sa cofondatrice, c'est de cette manière que le CRCRQ s'est réellement doté de compétences dans le domaine des services de référence. (Entrevue n° 2) De plus, cette forme de sondage réalisé auprès de sa clientèle de façon à mieux connaître les besoins des usagers a permis d'établir les premières priorités en matière de services à développer. Il a alors été déterminé que les services devaient d'abord se développer autour des jeunes et de la recherche d'emploi. (*Ibid.*)

Les acteurs de l'OC ont développé en parallèle une deuxième stratégie qui visait à établir des contacts avec le milieu communautaire de Lasalle. La directrice et présidente de l'association siégeait alors sur plusieurs conseils d'administration d'autres organismes communautaires de ce quartier. De cette manière, le CRCRQ a pu acquérir les connaissances nécessaires au bon fonctionnement de son propre CA. D'ailleurs, par la suite, Andrée Ménard, directrice de PROMIS, a été invitée à tenir une séance du CA du CRCRQ, de façon à s'assurer du bon déroulement de celle-ci. Depuis que le CRCRQ s'est installé dans le quartier CDN, il est membre du Conseil communautaire CDN/Snowdon et son actuel directeur est membre de plusieurs CA d'autres OC du quartier. (*Ibid.*)

Le CRCRQ a aujourd'hui établi un plan d'action pour 2007-2010. Ce plan oriente ses activités en fonction de trois priorités :

- l'accueil des immigrants russophones (de 120 à 125 nouveaux arrivants par an) ;
- les services d'intégration professionnelle (programme d'employabilité en partenariat avec Emploi Québec ; journée carrière ; constitution de deux bases de données, l'une de candidats à l'emploi et l'autre d'entreprises employeurs potentiels) ;
- les services d'intégration pour personnes de différentes générations (services sociaux pour les 40-60 ans ; programme de formation civiques pour les jeunes adultes et sessions d'information sur le Québec).

2.2 L'équipe, les bénévoles, les membres et usagers

En 2006-2007, l'équipe du CRCRQ comptait 11 personnes :

- deux directeurs de projet ;
- deux agents de bureau (dont un réceptionniste) ;
- un intervenant socioprofessionnel ;
- un agent de développement ;
- trois coordonnateurs (deux coordonnateurs de projets et activités, également interprètes, et un coordonnateur d'activités culturelles exclusivement) ;
- un comptable ;
- une personne à l'entretien.

(Rapport d'activité du CRCRQ 2006-2007, annexe 4)

C'est en fait deux personnes qui sont plus ou moins permanentes au CRCRQ. Le reste de l'équipe est constitué soit de bénévoles, soit d'employés contractuels, embauchés à temps plein ou partiel. Ils sont engagés en fonction des financements obtenus par projet. Il est à noter qu'en général, un projet est financé pour une période de six à huit mois, après quoi les subventions font l'objet d'une demande de renouvellement. (Entrevue n° 2) C'est pourquoi, le nombre de personnes composant l'équipe du CRCRQ est plutôt variable.

Quant aux bénévoles, en général, chaque responsable de projet gère lui-même la quantité de personnes dont il a besoin pour le soutenir dans la réalisation des activités développées dans le cadre de son projet. Or, parmi les membres ou les usagers de l'OC, il y a toujours des personnes qui souhaitent s'impliquer comme bénévoles d'autant plus qu'il s'agit d'un moyen privilégié au Québec pour acquérir une forme d'expérience en milieu d'emploi, souligne la cofondatrice de l'OC. (*Ibid.*)

Le CRCRQ se trouve chapeauté par un CA, dont les membres comptent des représentants des différentes générations desservies par les services de l'OC : un jeune, un représentant des familles, une personne âgée. Le directeur du CRCRQ préside le CA. Les réunions se déroulent en russe. Tous les procès-verbaux sont traduits en français. (*Ibid.*)

En 2006-2007, le CRCRQ comptait 186 membres actifs, alors qu'il a desservi, au cours de cette année administrative, environ 2000 personnes (Rapport d'activité 2006-2007). Toutes les réinscriptions se font une fois par an, en avril. Grâce à leur cotisation, les membres peuvent bénéficier de la gratuité de certaines activités, ou de tarifs préférentiels. En avril 2008,¹² le nombre de membres actifs de l'OC a considérablement augmenté, puisqu'il compte un total de 365 membres, dont la majorité (60 %) sont des femmes. La plus grande proportion des membres du CRCRQ sont résidents du quartier CDN (41 %). Toutefois, un bon nombre résident dans d'autres quartiers de Montréal (36 %). Et une proportion significative de membres du CRCRQ vit dans d'autres municipalités (9 %), par exemple, à Laval, à Longueuil ou à Brossard. Les membres sont âgés de deux à 93 ans. Toutefois, une plus grande proportion d'entre eux a entre 30 et 55 ans.

Dans un de ses rapports d'activité, il est inscrit que la clientèle habituelle de l'OC est composée d'immigrants, surtout installés au Québec depuis cinq ans ou moins. Il s'agit d'immigrants russophones en provenance des 15 pays de l'ex-Union soviétique. Les principaux pays d'origine des personnes desservies sont les suivants : Russie ; Ukraine ; Bélarussie ; Moldavie ; Kazakhstan et Kirghizstan. Et aussi : Azerbaïdjan ; Tadjikistan ; Géorgie et Ouzbékistan. (Rapport d'activité 2006-2007) De plus, les services du CRCRQ sont également offerts à des personnes provenant de pays non russophones, comme le Mexique, Israël, le Maroc ou le Liban. (Rapport d'activité du CRCRQ 2006-2007, annexe 4)

Si le CRCRQ offre ses services à des personnes d'autres pays que ceux de l'ex-URSS, cela tient, en fait, à une particularité héritée de l'ex-bloc soviétique. Dans l'ex-URSS, des étudiants étrangers bénéficiaient de bourses pour aller étudier dans les différentes régions du bloc. Par la suite, ces étudiants se mariaient avec une personne du pays d'accueil et, bien souvent, fondaient des familles. Ce sont ces familles mixtes qui sont aujourd'hui desservies par le CRCRQ (2 % ou 3 % des usagers du CRCRQ, selon la cofondatrice). Ainsi, les anciens étudiants originaires d'un

¹² Les données statistiques sur les usagers (avril 2008) ont été calculées, par les soins de l'équipe du LAREPPS, à partir de la liste des membres du CRCRQ.

pays autre que ceux de l'ex-URSS, sont considérés comme russophones et peuvent, à ce titre, bénéficier des services du CRCRQ. (Entrevue n° 2)

Globalement, le CRCRQ dessert les cinq catégories de personnes suivantes : « Travailleurs, jeunesse, femmes, parents, personnes âgées. » (Rapport d'activité du CRCRQ 2006-2007, annexe 4)

2.3 Les programmes, services et activités du CRCRQ et leur mode de financement

Le CRCRQ organise ses activités pour répondre aux besoins spécifiques de ses membres ressortissants de la communauté russophone au Québec. L'OC a ainsi développé plusieurs programmes pour les jeunes et leurs familles, pour les personnes en recherche d'emploi et pour les aînés qui comprennent chacun différents types d'activités ou de services. Il convient d'ailleurs de souligner que s'il n'y a aucun programme de financement qui couvre le fonctionnement global du CRCRQ, certaines activités de l'OC sont financées en revanche par des programmes gouvernementaux (des deux paliers de gouvernement) qui sont des subventions récurrentes. C'est notamment le cas de plusieurs services du programme pour les jeunes et du programme en employabilité (dont nous reparlerons plus en détail un peu plus loin, section 2-5).

De plus, outre les activités financées par ces programmes de subvention récurrents, le CRCRQ organise des activités ponctuelles qui sont, quant à elles, financées par des programmes de subvention non récurrents. En voici quelques exemples : le Programme de réhabilitation psychologique au Canada pour 16 enfants victimes de l'acte terroriste à Beslan (Russie) est une initiative qui a été développée en 2004-2005, à l'instigation du Congrès russophone du Canada. (Rapport d'activité du CRCRQ 2004-2005) La même année, le CRCRQ collabore avec le Centre d'encadrement pour jeunes filles immigrantes (CEJFI), lors d'une journée de réflexion, et offre un volet activités culturelles russophones (danses folkloriques, cuisine russe, etc.) (*Ibid*) Le CRCRQ organise aussi la « Symphonie de la victoire » en partenariat avec Anciens combattants Canada, Forces Canada, la Ville de Montréal, la Consulat général de la Fédération de Russie, des journaux russes et des artistes russophones de Montréal, ainsi qu'avec le soutien financier de députés municipaux et provinciaux. (*Ibid.*) La cofondatrice du CRCRQ souligne que cette activité autour des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale l'a été à l'occasion du soixantième anniversaire de l'Armistice. Il s'agissait alors, pour le CRCRQ, de faire écho aux valeurs des immigrants russophones, pour lesquels le respect aux anciens combattants constitue une valeur « très enracinée dans la communauté ». Ces célébrations ont amené la création d'une association d'anciens combattants russophones qui, depuis, s'occupe de ce genre d'activités. (Entrevue n° 2)

Le CRCRQ organise encore bien d'autres activités. Ainsi, par exemple, l'OC a-t-il établi une entente spécifique avec un cabinet privé d'avocats, ce qui permet d'offrir à ses usagers des consultations juridiques gratuites. De plus, outre cette activité de consultation juridique, le CRCRQ organise des activités de façon tout à fait bénévole. En d'autres termes, il s'agit d'activités qui ne bénéficient d'aucun financement. C'est le cas des entrevues d'aide à la population qui sont offertes gratuitement, sur rendez-vous, tous les mardis, par le directeur de l'OC et les membres du conseil d'administration. Lors de ces entrevues, les nouveaux arrivants russophones peuvent expliquer dans leur langue leur situation particulière et parler de leurs besoins spécifiques à leurs interlocuteurs. Ceux-ci se chargeront ensuite de leur apporter l'aide

dont ils ont besoin, soit en leur offrant de bénéficier de services du CRCRQ, soit en les référant à d'autres services externes, communautaires ou gouvernementaux. Le CRCRQ organise également diverses activités pour les personnes âgées, sans bénéficier pour celles-ci de quelque financement que ce soit.

2.4 Une structure en réorganisation

Selon sa cofondatrice, alors que le CRCRQ s'appuie encore essentiellement sur une équipe de bénévoles, ses activités prennent de plus en plus d'ampleur, en s'alimentant à plusieurs sources de financement. Au moment de la collecte de données, au cours de l'été 2008, le CRCRQ se trouvait en pleine restructuration. Il a été décidé depuis peu que les différents comités du CRCRQ allaient devenir autonomes pour constituer les fondements de nouveaux OC à part entière, avec, pour chacun d'entre eux, un conseil d'administration distinct. Ainsi, par exemple, le comité des jeunes du CRCRQ est-il en passe de devenir le Centre des jeunes russophones du Québec. C'est, en tout, trois nouveaux OC qui seront créés (jeunes, aînés, activités culturelles). Toutefois, les nouveaux OC se trouveront encore dans les locaux du CRCRQ. Le CRCRQ, quant à lui, se spécialisera davantage dans le domaine du service à l'emploi (préparation et recherche d'emploi) et de la formation civique.

2.5 Deux services examinés par les chercheurs

Nous allons nous intéresser en particulier à deux services développés au CRCRQ au moment de la collecte de données qui offrent des activités d'intégration explicites et qui viennent nous éclairer sur la mission d'intégration de l'OC, ainsi que les résultats attendus dans ce domaine.

2.5.1 Les programmes pour les jeunes

En ce qui concerne les différents programmes pour les jeunes, les activités ou services mis en place visent quatre objectifs distincts :

- offrir aux jeunes des activités de sport et de loisir ;
- permettre aux jeunes de conserver un lien avec leur culture d'origine ;
- aider les jeunes qui connaissent des difficultés d'intégration, ainsi que leur famille;
- offrir des services d'orientation aux jeunes en vue de leur future intégration en emploi dans la société d'accueil.

« PREVENIR VAUT MIEUX QUE GUERIR »

Outre les activités de loisir, le CRCRQ offre aux plus jeunes de ses usagers certains services qui visent à régler les problèmes de conflits de générations qui surgissent dans les familles russophones, du fait de leur expérience migratoire. En effet, racontent les intervenants, dans certaines cultures des pays de l'ex-bloc soviétique, et, notamment, parmi les pays d'Asie occidentale, la norme sociale encourage le regroupement familial selon le principe de la famille élargie, régie en fonction de principes d'autorité particuliers. « Ici [au Québec], disent les personnes interviewées, les enfants partent plus tôt [du nid familial]. Il y a plus de liberté et les

parents ne veulent pas de cette liberté pour les enfants. » (Entrevue n° 3) Le service mis en place par le CRCRQ vise, avec l'aide de psychologues professionnels et contractuels, à « diminuer le stress [mis sur les] enfants par les parents qui veulent reproduire le modèle familial et d'autorité traditionnel. » (*Ibid.*) L'objectif de ce programme est donc de développer des services spécifiques de façon à répondre adéquatement aux besoins des adolescents scolarisés, pour les aider à mieux s'intégrer à la société d'accueil et à prévenir le développement de maladies mentales. Ce service, intitulé « Prévenir vaut mieux que guérir », est financé par des fonds provenant du ministère de la Sécurité publique du Québec. (Rapport d'activité du CRCRQ 2005-2006 ; Rapport d'activité du CRCRQ 2006-2007 ; Entrevue n° 2)

Un des bénévoles de l'OC russophone raconte comment certaines familles ont pu s'en retourner dans leur pays d'origine, après 10 ans passés au Québec, « à cause des enfants » et aussi par « peur de perdre leur culture ». (Entrevue n° 3) Ce programme du CRCRQ pour les jeunes vise donc à combler un besoin important au sein de la communauté russophone du Québec. Un tel programme peut encore combler les besoins spécifiques et plus individuels de certains adolescents en particulier qui se trouvent en situation de perte d'identité. « Il y a de nombreuses familles comme ça, [où] l'enfant est en perte d'identité. » (*Ibid.*) C'est pourquoi ce programme pour les jeunes a aussi été développé en lien avec certaines écoles de fin de semaine russophones de Montréal. Les enfants ou adolescents qui suivent ces cours spécifiques étudient en russe et apprennent aussi l'histoire de leur pays d'origine. Cette activité permet encore de rassurer les parents qui ont tendance à penser que le niveau scolaire des élèves au Québec est inférieur à celui des élèves des pays de l'ex-Union soviétique.

« JE VEUX TROUVER MA PLACE »

Dans le cadre du programme « Je veux trouver ma place », les jeunes russophones de 13 à 16 ans peuvent suivre des sessions d'orientation, de façon à développer leurs aptitudes personnelles et la connaissance de soi, ainsi qu'une connaissance du monde du travail et de la société québécoise. Ils sont aussi amenés à concevoir un plan de carrière qui pourra leur servir de balise dans la poursuite de leur cursus scolaire ou dans la mise en place de stratégies particulières qui leur permettront d'atteindre leurs objectifs. Ce programme « Je veux trouver ma place », qui est financé par l'arrondissement CDN/NDG, est plus particulièrement destiné à des jeunes russophones provenant de familles à faible revenu. Dix jeunes ont bénéficié de ce service en 2005-2006, et 23, l'année suivante.

« JE SUIS CITOYEN CANADIEN »

« Je suis citoyen canadien » est un autre programme également dévolu aux plus jeunes. Ce programme s'adresse en particulier aux jeunes qui étudient dans le domaine du droit et des sciences politiques et qui souhaitent éventuellement embrasser la carrière de juriste ou de politicien. Pendant un an, les inscrits à ce programme participent de façon pratique au processus démocratique de la société d'accueil. Ils sont ainsi partie prenante de l'organisation d'élections, et ceci à n'importe quel palier de gouvernement, faisant même du porte à porte aux côtés de candidats en lice. Les participants à ce programme visitent aussi le Parlement du Québec. Ils assistent aux débats, à la période des questions, lors d'une assemblée à la chambre des députés. Ils rencontrent aussi certains députés élus et peuvent échanger avec ces derniers.

En fait, lors de leur participation au programme « Je suis citoyen canadien », les usagers prennent part à un certain nombre d'activités, d'ateliers et de conférences qui visent à leur permettre de bien comprendre « le fonctionnement du système politique et social et ce que sont le Canada et la société québécoise », dit un intervenant. (Entrevue n° 3) Et de préciser encore : « Ce processus permet de comprendre le processus démocratique au Canada, qui est différent de celui de la Russie. » (*Ibid.*) Il s'agit donc d'un programme de formation civique (financé par Patrimoine Canada) qui offre « une expérience de 'participation collective' transférable dans la communauté et le milieu de travail. » (Rapport d'activité du CRCRQ 2005-2006)¹³

Ainsi, outre la compréhension des valeurs promues dans la société d'accueil, le CRCRQ, par ses activités et ses programmes dévolus aux plus jeunes, permet à ses usagers de bien saisir la structure organisationnelle de la société, telle que régie dans le cadre de la loi canadienne et québécoise.

2.5.2 Le programme en employabilité

Un certain nombre d'activités visent aussi à offrir aux membres de l'OC une bonne connaissance du monde du travail. Selon les intervenants, c'est précisément ce que propose le programme d'employabilité qui vise l'intégration en emploi des nouveaux arrivants russophones. Il s'agit, selon eux, du programme « le plus important » de l'OC, tant par le thème qui y est abordé, que par le volume de fréquentation généré par ses activités. (Entrevue n° 3)

Tous les cours et les ateliers dispensés dans le cadre de ce programme se font en français. La maîtrise de la langue française constitue un préalable fondamental du point de vue des intervenants et bénévoles de l'OC. Ainsi, les postulants à ce qui semble constituer les deux services phares du programme d'employabilité doivent donc bien maîtriser cette langue avant de pouvoir s'inscrire. Toutefois, les intervenants du CRCRQ ajoutent que la maîtrise de l'anglais constitue également un critère d'intégration important au Québec. En effet, selon eux, il est nécessaire de parler français et anglais dans différents contextes (à l'hôpital, avec ses voisins de quartier, etc.) et, surtout, pour trouver un travail. (*Ibid.*)

« À LA RENCONTRE AVEC LA PROFESSION » ET « LES CADRES CHERCHENT L'ENCADREMENT »

C'est Emploi Québec qui est le bailleur de fonds de ces services phares nommés « À la rencontre avec la profession » et « Les cadres cherchent l'encadrement » et qui établit les critères de sélection des usagers. Il s'agit de deux programmes (dont l'un est spécifiquement dévolu aux cadres en recherche d'emploi) organisés en deux étapes qui visent à « contribuer à l'insertion au marché du travail et au maintien en emploi. » (Rapport d'activité du CRCRQ 2005-2006) La première étape de ces programmes consiste en une formation qui vise à permettre au participant de développer « les compétences personnelles et sociales liées au travail ». (*Ibid.*) La deuxième étape consiste en un stage (non rémunéré) en milieu de travail, afin de permettre au participant de mettre ses compétences professionnelles à niveau et de mettre en pratique tous ses acquis

¹³ Bien que le programme « Je suis citoyen canadien » ait été suspendu au cours de l'année 2006-2007, des négociations sont en cours avec le bailleur de fonds, de façon à offrir de nouveau ce service dont les objectifs sont en complète adéquation avec le plan d'action du CRCRQ.

théoriques. Finalement, à la suite de son expérience dans le cadre de l'un de ces programmes, le participant élabore un plan d'action personnalisé en vue de son intégration au marché du travail.

« RECONNAISSANCE DE TALENTS »

Depuis 2004, le CRCRQ organise en partenariat avec la Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse et en collaboration avec le Consulat général et la Fédération de Russie à Montréal, un concours annuel destiné aux jeunes entrepreneurs russophones de moins de 35 ans. Ce concours permet aux candidats de présenter une idée originale dans le but de créer leur propre entreprise, tous secteurs confondus. Les candidats en lice bénéficient de deux mois de formation sur la rédaction d'un plan d'affaires. Le gagnant remporte une assistance administrative d'un an à partir du démarrage de son entreprise et d'une bourse dont le montant correspond à environ 25 % du budget de son projet (très souvent entre 5000 \$ et 10 000 \$). (Rapport d'activités du CRCRQ 2004-2005)

« L'ÉCOLE DE LEADERSHIP » ET « JEUNES LEADERS »

Le service d'employabilité du CRCRQ a aussi mis en place un programme spécialisé pour les femmes qui désirent monter leur propre entreprise. Il s'agit de « L'école de leadership ». Ce programme vise à soutenir en particulier les femmes dans une telle démarche. Ce programme leur offre également une formation civique.

En fait, le CRCRQ semble accorder une importance toute particulière à la notion de leadership et de formation civique, dans des activités qu'il met en place. C'est ainsi que l'OC a également créé le programme « Jeunes leaders », qui est un programme de formation civique spécifiquement dévolu, cette fois, aux jeunes leaders des deux sexes de la communauté qui désirent apprendre le fonctionnement politique du Canada et suivre une formation civique.

« LES CLES POUR REUSSIR »

« Les clés pour réussir » est un programme financé par le MICC, dans le cadre de son programme de financement d'appui aux relations civiques et interculturelles qui offre également une formation sur le thème du fonctionnement de la société et de ses institutions gouvernementales, dans, notamment, toute une série de conférences et colloques (sur l'histoire, la religion, l'éducation, le multiculturalisme, les droits des femmes, l'exercice de la citoyenneté, etc.) ainsi que des visites au Parlement du Québec.

LA COMMUNAUTE RUSSOPHONE ET LE MARCHE DU TRAVAIL : QUELQUES ELEMENTS GENERAUX

Les intervenants du CRCRQ disent avoir observé une tendance générale qui affecte les nouveaux arrivants russophones en lien avec leur parcours d'intégration socioprofessionnel. Le système scolaire des pays de l'ex-Union soviétique est fort différent de celui en vigueur dans la société d'accueil, ce qui a pour conséquence d'entraver le principe de reconnaissance et de valorisation des diplômes obtenus, dans leur pays d'origine. Ainsi, même parmi les russophones immigrants qui sont diplômés, beaucoup cherchent à retourner aux études, de façon à obtenir un diplôme

québécois, ce qui facilitera leur recherche d'emploi ultérieure. Selon les intervenants, les OC ne peuvent agir en lien avec ce travail de reconnaissance et de valorisation des diplômés étrangers ; il s'agit d'une question qui relève entièrement des instances gouvernementales de la société d'accueil. Le retour aux études des nouveaux arrivants est donc, semble-t-il, conçu comme une stratégie visant à combler un chaînon manquant dans les politiques d'immigration de la société d'accueil. (Entrevue n° 3)

Par ailleurs, le CRCRQ est amené à travailler sur un aspect particulier ou un trait culturel propre à la communauté russophone, hérité de son passé historique et sociopolitique. En effet, toute la formation liée à la connaissance du monde du travail dans la société d'accueil, de ses règles et de ses normes, se fait de pair avec un travail de connaissance de soi qui permet à chaque usager de se fixer des objectifs personnalisés et réalistes, en vue de sa propre intégration en emploi. La cofondatrice du CRCRQ relève qu'« un des obstacles les plus grands » que les nouveaux arrivants russophones rencontrent dans leurs parcours d'insertion en emploi au Québec tient au principe de connaissance de soi. C'est une notion qui n'est absolument pas exploitée dans les pays de l'ex-URSS lors de la recherche d'emploi.

[Dans les pays de l'ex-Union soviétique, raconte-t-elle], la connaissance de soi et la confiance en soi, la planification de carrière et tout ce qui touche l'emploi [...], l'organisation des vies au quotidien, tout ça n'a jamais été enseigné. Les gens n'ont jamais été sensibilisés à l'importance de le savoir et de le comprendre. Tout était décidé par le gouvernement, les services étaient organisés par le gouvernement et la personne n'avait à s'intéresser à rien ou à s'interroger sur rien, ni à déployer des efforts pour s'organiser dans ce sens. (Entrevue n° 2)

Le CRCRQ accompagne donc ses usagers dans leurs démarches de recherche d'emploi en leur faisant explorer le champ de la connaissance de soi. Outre cela, les intervenants du CRCRQ leur enseignent également l'utilisation d'un autre outil afin de les aider à parvenir à leurs fins dans ce domaine. C'est ainsi qu'ils travaillent avec les usagers nouveaux arrivants russophones sur la notion de « réseau de contact ». Selon la cofondatrice de l'OC, « c'est un sujet très mal interprété par la communauté russophone. Cette notion existe aussi dans leurs pays d'origine, mais le fonctionnement du réseau de contact est totalement différent. Il n'y a rien à comparer, c'est tout à l'envers. » (*Ibid.*) Il convient alors d'expliquer aux nouveaux arrivants le fonctionnement des règles sociales en vigueur au Québec, puis de planifier la mise en place d'un tel réseau pour chacun, ainsi que les manières de l'étayer et de la maintenir actif. Selon la cofondatrice du CRCRQ, il s'agit d'un critère d'importance dans le processus d'intégration des nouveaux arrivants au Québec. Et pour les immigrants russophones, « c'est un travail énorme qui doit être efficace. » (*Ibid.*) Il apparaît, en fait, que le réseautage social, et, plus globalement, la construction du lien social entre les nouveaux arrivants et les membres de leur société d'accueil – qui relève aussi de ce que la cofondatrice du CRCRQ désigne par le terme d'« une communication efficace » – constitue un défi majeur que l'OC aurait à relever en matière d'intervention auprès de sa clientèle russophone.

Les activités de l'OC permettent d'aider à l'intégration en emploi de ses usagers en établissant des éléments de comparaison entre le système de l'ex-URSS et les manières de faire québécoises, ce que confirment les intervenants de l'OC interviewés. « [Ici, au Québec, disent-ils], il faut apprendre tout de A à Z : comment s'intégrer au travail, quelles démarches suivre. » (Entrevue n° 3) Ce sont plusieurs professeurs contractuels qui animent les sessions de formation et les ateliers, en fonction de thématiques distinctes ou d'autres, plus pragmatiques : comment

rédigier un CV, une lettre de présentation, quel est le vocabulaire utilisé en milieu d'emploi, quelles sont les normes du travail en vigueur dans la société d'accueil, et les normes et standards culturels valorisés en lien avec le monde du travail. À titre d'exemple, un intervenant raconte: en Russie, « les gens travaillent souvent toute leur vie dans le même emploi. Ici, c'est possible de changer de travail, ou de retrouver un travail. » (*Ibid.*) Ainsi, les nouveaux arrivants russophones apprennent que le fait de ne pas faire toute sa carrière dans la même entreprise, fait partie de la norme sociale.

2.6 Une amorce d'analyse

2.6.1 Les résultats attendus par le CRCRQ dans le domaine de l'intégration

Ce regard porté sur les différentes activités du service pour les jeunes ainsi que sur celles du service en employabilité, de même que sur les spécificités de la communauté russophone en lien avec le marché du travail permet de mettre en lumière un certain nombre d'éléments sur les résultats attendus par le CRCRQ dans le domaine de l'intégration.

Au travers des activités mises en place pour les jeunes, nous relevons toute l'importance, pour le CRCRQ, de continuer à entretenir des liens avec la culture d'origine tout en permettant aux jeunes de bien comprendre les rouages du fonctionnement des institutions canadiennes et québécoises et le fonctionnement de la société d'accueil au sens large. De plus, nous constatons que les activités d'intégration mises en place par le CRCRQ, tant *a fortiori* dans le cadre des programmes en employabilité que des programmes pour les jeunes, visent surtout à l'intégration socioprofessionnelle des usagers tout en mettant l'accent sur le principe du leadership et sur la promotion de l'esprit d'entrepreneuriat.

Le CRCRQ, par l'intermédiaire des activités d'intégration qu'il organise, travaille globalement à favoriser la future intégration socioprofessionnelle de ses usagers, parmi lesquels de jeunes personnes, ceci en fonction d'une conception plutôt élitiste de l'intégration. Il apparaît en effet que le CRCRQ, plus que d'aider simplement à l'intégration de ses usagers dans la société d'accueil, cherche à endosser également un rôle de tremplin pour les membres de la communauté russophone au Québec, aux fins de susciter des vocations parmi les plus jeunes et d'amener le plus grand nombre de ses membres à constituer une sorte de bassin de rétention des décideurs du pays, des membres de la classe dirigeante de la société canadienne et québécoise.

En cela, la stratégie d'action développée par le CRCRQ semble se résumer en deux points :

- développer une culture du réseau, non pas au sens de la création de liens individuels et amicaux entre russophones et Québécois/Canadiens, mais plus au sens de la création de liens professionnels qui pourraient s'avérer stratégiques ou profitables. Le CRCRQ cultive ainsi des liens privilégiés avec les instances gouvernementales ou certains membres de la classe politique et ceci, tant pour le bénéfice de l'organisme lui-même que pour celui de la communauté desservie dans son ensemble ;
- établir une AC très structurée et stratégique comportant des objectifs clairs et précis qui sont aussi pratiques et réalistes, le tout encadré par des balises ou des critères de réussite mesurables.

2.6.2 Les « raisons d'être » du CRCRQ

Selon sa cofondatrice, le CRCRQ est un OC qui a su, avec la coopération financière d'instances gouvernementales, mettre sur pied un certain nombre de services, ce qui démontre clairement qu'il existe, ne serait-ce qu'au sein de la communauté russophone du Québec, des besoins spécifiques par ailleurs non comblés par d'autres types d'organisation.

En fait, dit-elle, « le rôle primordial des OC [comme le nôtre] est de servir de médiateur entre la société d'accueil et les immigrants. » (Entrevue n° 2) C'est-à-dire que de tels OC permettent aux immigrants de mieux comprendre les valeurs de la société d'accueil tout en leur apprenant « à appliquer ces valeurs pour organiser leur vie au quotidien. » (*Ibid.*) Ces OC servent également à la fois de source d'information sur la société d'accueil, pour permettre à ses membres de « les aider à comprendre certains gestes de groupes [culturels] en particulier [...], gestes dictés par la culture et les faits historiques de leur pays d'origine. » (*Ibid.*) Ainsi, ce travail de double médiation se fait par différents types d'activités mises en place par les OC.

Selon la cofondatrice du CRCRQ, il existe plusieurs « niveaux de service » destinés aux usagers des OC spécialisés dans l'accueil des immigrants. Elle distingue deux niveaux qui permettraient, selon elle, de combler les besoins spécifiques de deux types d'usagers distincts. Ses propres observations l'ont amenée à constater qu'il existe, parmi les nouveaux arrivants, « des gens qui ont des habiletés, des capacités personnelles. Ils sont plus débrouillards et plus vite à comprendre. Ils ont déjà vécu des expériences dans d'autres pays, ils n'immigrent pas pour la première fois. » (*Ibid.*) Pour ces personnes qui disposent d'une plus grande capacité d'adaptation, dit-elle, les « services plus généralisés » semblent adéquats. En revanche, il existe un autre type de personnes immigrantes qui a une moins grande capacité d'adaptation et qui a, notamment, à faire face à des « problèmes de communication ». S'ils ne travaillent pas seulement auprès de cette deuxième catégorie de personnes, les OC comme le CRCRQ, dit-elle, trouvent toutefois leur pertinence dans la mise en place de services destinés à répondre aux besoins spécifiques de ces personnes.

Ce que la cofondatrice du CRCRQ entend par « problème de communication », nous l'avons vu plus haut, tient à un trait culturel commun à l'ensemble des immigrants russophones, davantage qu'à la barrière linguistique. Selon elle, il existe des individus issus de communautés culturelles qui sont incapables de s'exprimer, même dans leur langue maternelle sur leurs propres besoins, en lien, notamment, avec leur processus d'immigration et d'intégration à la société d'accueil. Selon elle, cela tient au fait qu'ils n'ont jamais appris, dans leur société d'origine, à explorer le concept de connaissance de soi et à s'interroger sur la manière dont ils allaient devoir organiser leur vie. C'est donc afin de combler cette lacune, cette « particularité de la communauté », que le CRCRQ trouve, selon sa cofondatrice, sa principale raison d'être. En effet, selon elle, les nouveaux arrivants russophones aux prises avec ces lacunes « ont besoin d'aide pour les premières démarches, [ils ont besoin] d'être accompagnés par quelqu'un qui comprend bien leurs besoins particuliers, leur façon de penser, leurs priorités, leurs valeurs. » (*Ibid.*)

Et le fait que les intervenants du CRCRQ soient russophones et aient eu eux-mêmes à passer par un parcours migratoire identique, constitue un élément important sur ce point. Selon une intervenante, il ne s'agit pas tant de s'adresser aux usagers comme une personne privée conseillerait un ami. Il s'agit plutôt, selon un autre intervenant, d'orienter et d'offrir les informations ou les ressources nécessaires en puisant, pour se faire, dans son expérience personnelle d'immigrant. (Entrevue n° 3) Ainsi, la propre expérience migratoire des intervenants

(professionnels et bénévoles) du CRCRQ, conjuguée à une bonne connaissance des traits culturels russophones, ainsi qu'à une parfaite maîtrise de la langue de l'utilisateur constitueraient trois éléments clés qui leur permettraient de bien cerner les besoins de leurs usagers et de leur offrir les informations, les ressources et les interventions nécessaires à leur intégration à la société d'accueil.

Selon les intervenants, le fait d'offrir aux nouveaux arrivants des services dans leur propre langue constitue « un plus ». La barrière de la langue représente généralement un obstacle difficile à franchir pour le nouvel arrivant en quête d'informations et de services. Du point de vue d'un intervenant, la barrière de la langue constitue « un stress » pour les nouveaux arrivants russophones, même s'ils parlent déjà un peu le français. « Le stress bloque la langue et [l'immigrant russophone] ne sait pas expliquer de quoi il a besoin. » (*Ibid.*) Selon cette personne, les services d'immigration gouvernementaux n'offrent pas d'information en russe. « Il n'y a personne qui parle russe pour expliquer et aider. Ici, au Centre, on peut donner toute l'information [en russe] et aller plus loin. » (*Ibid.*) Une question se pose ici : la situation est-elle similaire dans les autres provinces canadiennes ? Les services d'immigration provinciaux ne permettent-ils pas d'offrir des informations aux nouveaux arrivants dans leur propre langue ? Et qu'en est-il à l'échelle fédérale ? Un tel état de fait est-il également observé dans d'autres pays, notamment ceux réputés être des terres d'accueil ?

Ce sont ces éléments qui amènent les intervenants du CRCRQ que nous avons interviewés à dire que s'il apparaît que les OC multiculturels spécialisés dans l'accueil et l'intégration des immigrants font « un excellent travail », les OC dont les services s'adressent à une communauté culturelle en particulier offrent des activités qui permettent davantage de « travailler sur les nuances ». (*Ibid.*) Ils expliquent : « Dans notre Centre, on connaît nos problèmes, notre mentalité [...]. Et notre mentalité est comparable, mais différente de la mentalité québécoise. » (*Ibid.*) Par exemple, les intervenants du CRCRQ savent que « les personnes arrivant du sud de la Russie ont plus de facilité d'expression, [tandis que] celles venant du nord de la Russie sont des personnes plus timides, qui ont plus de difficultés à se présenter. » (*Ibid.*) Selon les personnes interviewées, les intervenants des OC monoethniques parce qu'ils sont eux-mêmes membres de la communauté culturelle concernée, connaissent d'emblée ces traits culturels spécifiques et savent qu'ils doivent les prendre en considération dans leur travail d'intervention. C'est en cela, disent-ils, que leur travail d'intervention se fait davantage dans la nuance. « Ces nuances de la mentalité [chez les russophones], ce sont des nuances très importantes. Et on peut seulement les corriger ici au CRCRQ. » (*Ibid.*)

Toutefois, selon les intervenants, ce ne sont pas tous les nouveaux arrivants russophones qui ont besoin d'informations ou de services d'accueil et d'aide à l'intégration. Néanmoins, notent-ils, certaines personnes qui en auraient vraiment besoin méconnaissent l'existence de ces services qui sont pourtant à leur disposition. « Il faut déjà que les gens arrivent [au Québec], trouvent le numéro de téléphone et l'adresse du CRCRQ et appellent ici pour avoir l'information. » (*Ibid.*) Ainsi, disent-ils, pour atteindre davantage les nouveaux arrivants qui en auraient besoin, il conviendrait par exemple que les services d'immigration gouvernementaux distribuent systématiquement aux immigrants, à leur arrivée au pays, des brochures sur les services gouvernementaux et communautaires disponibles dans leur propre langue.

Il conviendrait également, selon les intervenants, d'entreprendre tout un travail de communication, une campagne d'information, qui viserait à informer les candidats à l'immigration sur le processus migratoire et les services mis à leur disposition. Ceci serait fait

dans leur pays d'origine, avant même leur arrivée dans la société d'accueil. Ce travail d'information préalable éviterait peut-être à bon nombre de russophones, de tomber dans le piège de certaines entreprises qui leur assurent qu'elles pourront faciliter leur intégration en accélérant pour eux les démarches administratives et en leur cherchant du travail dans la société d'accueil. De telles escroqueries sont monnaie courante dans plusieurs pays de l'ex-Union soviétique, assure une intervenante. Grâce à un travail d'information préalable, les immigrants seraient mieux préparés pour affronter les embûches inhérentes à tout parcours migratoire et prendraient d'emblée connaissance de l'existence de tous les services gouvernementaux ou communautaires susceptibles de pouvoir les orienter, dans le but de faciliter leur installation et leur intégration à la société d'accueil. (Entrevue n° 3)

Selon la cofondatrice du CRCRQ, il y a encore un autre élément qui explique « la raison d'être » de l'OC. Il tient au fait que l'OC apporte, en particulier, un soutien à une frange particulièrement vulnérable de la population immigrante russophone du Québec. En effet, selon la cofondatrice de l'OC, les adolescents et les personnes âgées russophones constituent deux groupes d'âge qui se butent à davantage d'obstacles, dit-elle. Les personnes âgées ne parlent globalement ni le français ni l'anglais. « La moitié [des personnes âgées de la communauté russophone] sont parrainées par leurs enfants. [Elles] ne veulent pas déranger leurs enfants qui ont pris une telle charge et vivent dans une cellule fermée. Le CRCRQ est un lieu privilégié où elles peuvent venir et s'exprimer facilement et créer des liens et des clubs d'intérêts. » (Entrevue n° 2) Les personnes âgées russophones parrainées par leur famille ne s'adresseront jamais à des OC multiculturels, assure l'interviewée.

D'ailleurs, le CRCRQ organise ses activités pour les personnes âgées, semble-t-il, moins selon les principes d'une intégration à la société d'accueil que pour permettre à cette frange de la population de briser son isolement. Ainsi, le programme organisé pour les aînés vise surtout à mettre en place certains services (c.-à-d. de traduction et d'interprétariat), ainsi que des activités culturelles et de loisirs (fêtes, rassemblements, concerts, festivals, expositions, rencontres officielles avec des représentants politiques élus). Ces activités permettent de mieux connaître le pays d'accueil et son fonctionnement tout en mettant l'accent sur un certain nombre de valeurs promues dans la communauté d'origine (par exemple, les activités organisées autour d'hommages rendus aux anciens combattants). Les usagers appartenant à cette catégorie de population disent d'ailleurs particulièrement apprécier ces activités et sorties qui se font en russe (ils ne parlent pas français et s'estiment trop âgés pour en faire l'apprentissage), ce qui leur permet, disent-ils, de rompre avec leur solitude. S'ils ont émigré avec leurs enfants ou de façon à pouvoir les rejoindre, ceux-ci sont par ailleurs souvent trop occupés pour passer du temps en leur compagnie. De plus, ils n'habitent pas sous le même toit, soulignent-ils (Entrevue n° 4). Précisément, ces usagers plus âgés apprécient particulièrement l'atmosphère familiale qu'ils retrouvent au CRCRQ – l'OC constitue d'ailleurs « une [seconde] famille » aux yeux d'une personne interrogée. (*Ibid.*)

En ce qui concerne les adolescents, il s'agit, selon la cofondatrice du CRCRQ, du groupe d'âge le plus vulnérable de la communauté. En effet, comme nous l'avons vu plus haut, le schéma social d'organisation des liens familiaux hérité de l'ex-Union soviétique fait en sorte qu'ils ne peuvent encore faire preuve d'indépendance. « Ils n'ont pas encore le droit de se débrouiller seuls. » (Entrevue n° 2) Ils doivent encore largement évoluer dans le cadre de la sphère familiale restreinte. Or, bien souvent, leurs parents se trouvent eux-mêmes aux prises avec des problèmes de santé mentale dûs aux difficultés rencontrées dans leur processus d'intégration (situation très

souvent causée par les échecs survenus dans l'accès à l'emploi). « L'adolescent vit une période pas facile dans sa vie, pas facile pour la recherche de soi et l'orientation professionnelle. Quand il se trouve en plus dans des circonstances de détresse et qu'il n'a pas de support de la part de ses parents... le CRCRQ est là un lieu de confiance. » (*Ibid.*)

2.7 En résumé

Le CRCRQ a été amené à développer des services pour répondre aux besoins particuliers de sa clientèle russophone. Il importait, à la fois, de répondre aux besoins de deux catégories d'utilisateurs considérés comme les plus vulnérables, les jeunes et les personnes âgées, et également de mettre en place des activités qui visaient plus globalement à combler les lacunes des immigrants russophones, de façon à leur permettre d'établir « une communication efficace » et de leur donner les outils requis en vue de leur intégration professionnelle. Réussir dans sa carrière professionnelle, dit-elle, est un élément primordial lorsque l'on parle des critères d'une intégration réussie.

Le CRCRQ donne des informations sur les services existants dans la société d'accueil tout en mettant en lumière les avantages qui existent à en disposer. Cette orientation particulière « permet [aux usagers] de ne pas perdre leur temps en prenant un mauvais chemin », ce qui leur permet encore « d'éviter les erreurs ». (*Ibid.*) Selon la cofondatrice du CRCRQ, cela représente également un gain pour le gouvernement. En fait, selon elle, le CRCRQ constitue « un moyen très loyal et efficace de passer dans la société québécoise ». Elle ajoute que les actions entreprises par le CRCRQ constituent « un pont et non un ghetto » en ce qui a trait aux relations interculturelles. (*Ibid.*)

TROISIEME PARTIE : LES APPROCHES MONOETHNIQUES, CONSTATS ET DEFIS POUR L'INTEGRATION

Les deux études de cas menées dans le cadre de cette recherche exploratoire nous amènent à établir un certain nombre de constats en lien avec l'AC d'OC monoethniques de CDN. L'étude des activités et de l'organisation de l'Association Québec-Mexique et du CRCRQ montre qu'il existe des réalités fort différentes, voire plutôt antagonistes entre les OC du quartier, certains disposant d'une assise solide, alors que d'autres se trouvent dans une situation largement plus précaire à long terme. En ce qui concerne les deux OC qui ont participé à cette enquête, il apparaît que le mode de financement des services et activités portés par l'OC, associé à la création ou non de partenariats spécifiques avec des bailleurs de fonds reconnus, puisse expliquer un tel état de fait. Les OC engagés auprès de tels bailleurs de fonds n'ont-ils pas obligation de reddition de comptes et d'une forme de rentabilité afin de voir les financements se poursuivre ? Or, une telle dynamique n'amène-t-elle pas alors ces OC à tenter d'ancrer leur mode d'administration dans un modèle structuré, efficace et professionnel, rendant de fait leurs assises plus solides ? Ajoutons ici encore que le profil ou la personnalité des fondateurs importe également au regard du type de structure organisationnelle développée dans les OC.

Mais le présent rapport, plus que d'explorer ce thème de l'organisation administrative des OC étudiés, vise surtout à établir certains constats en lien avec les approches monoethniques développées dans le domaine de l'intégration des nouveaux arrivants à la société d'accueil. Rappelons ici qu'il s'agit de déterminer si les OC monoethniques de CDN proposent une approche contrastée par rapport à celle mise en place par les OC multiculturels et dans quelle mesure les pratiques associées à un tel type d'approche peuvent engendrer des retombées intéressantes en matière d'intégration.

1. Éléments d'une approche monoethnique

Les entrevues réalisées tant auprès de l'Association Québec-Mexique que du CRCRQ ont permis de mettre en lumière toute l'importance que représente dans ces OC la culture d'origine des communautés concernées. Cela se traduit concrètement par la mise en place d'activités qui ne sont pas nécessairement similaires d'un OC à l'autre, mais qui visent finalement à atteindre les mêmes buts.

Ainsi, du côté du CRCRQ, il importe de garder un lien avec la culture d'origine, notamment pour les plus jeunes générations, et de faire en sorte que l'OC se fasse comme une espèce de porte-étendard de cette culture, en vue de mieux faire comprendre certains traits culturels russophones à la société d'accueil et de favoriser une meilleure compréhension entre les communautés. À l'Association Québec-Mexique, la promotion de la culture mexicaine est surtout conçue de façon à faire taire certains préjugés sur les Mexicains et de faire la démonstration que les Mexicains sont aussi des personnes éduquées et professionnelles qui bénéficient largement de compétences qu'il serait intéressant de mettre à profit sur le marché du travail de la société québécoise. Le défi que s'imposent ainsi les deux OC concernés consiste donc à tenter de créer un pont entre les deux cultures, la culture d'origine et celle de la société d'accueil, afin d'éviter le communautarisme ou la ghettoïsation par une AC qui adopte une orientation interculturelle. Voilà qui rompt avec certains clichés traditionnellement véhiculés, selon lesquels les

communautés immigrantes feraient plutôt le choix d'un modèle d'intégration organisé selon le principe du regroupement communautaire.

Outre la culture d'origine, un autre élément apparaît fondamental au sein du CRCRQ et de l'Association Québec-Mexique : l'emploi est considéré comme le critère d'intégration le plus important. Et étant donné leur mission d'intégration, il s'agit d'un élément sur lequel les deux OC orientent une large partie de leur AC. Les OC se donnent ici pour tâche de faire connaître la société québécoise, ses règles, ses normes, notamment en lien avec le marché du travail. Mais de façon à optimiser cet apprentissage et pouvoir le mettre en pratique du mieux possible, les usagers des OC doivent connaître les deux langues officielles du Canada. Du point de vue des personnes ayant participé à cette recherche, la maîtrise de l'anglais et du français est d'une importance capitale. Elle constitue un préalable incontournable en vue de l'intégration socioprofessionnelle des immigrants. Mais cet apprentissage spécifique dépasse le cadre des tâches ou activités que se sont fixées les deux OC concernés, en lien avec leur mission d'intégration. C'est dans un autre contexte, auprès d'autres ressources compétentes que les usagers des OC doivent faire cet apprentissage particulier.

Sur le plan de l'intégration et, notamment, de l'intégration socioprofessionnelle, l'Association Québec-Mexique se donne essentiellement pour tâche d'aider ses usagers à bien connaître les possibilités du marché de l'emploi tout en leur faisant comprendre qu'ils doivent accepter de faire table rase de leur passé socioprofessionnel pour repartir sur de nouvelles bases établies dans la société d'accueil. Il s'agit là de deux défis en soi pour l'Association Québec-Mexique. Les tâches du CRCRQ en lien avec le champ de l'intégration en emploi rejoignent des préoccupations du même ordre : une bonne connaissance du marché du travail ; des objectifs réalistes ; et la mise en place d'outils pour y parvenir. Deux défis sont spécifiques à la communauté russophone: mettre en place une culture du réseau et explorer le champ de la connaissance de soi. Mais en matière d'accès à l'emploi, les deux OC estiment que leurs usagers se heurtent globalement à un écueil important qui tient au sous-emploi et au problème de reconnaissance des diplômes étrangers.

Ajoutons encore que le CRCRQ se lance un autre défi de taille en lien avec son AC. En effet, s'il met en place un certain nombre d'activités qui visent à faire connaître les règles de la société québécoise à ses usagers, ce n'est pas dans l'unique but de travailler à leur intégration au marché de l'emploi. Il souhaite aussi permettre la compréhension de la société civique aux ressortissants de la communauté russophone immigrante, de façon à leur ouvrir les portes d'une implication citoyenne, active et accomplie.

L'enquête menée auprès du CRCRQ a encore permis de souligner que ce ne sont pas tous les nouveaux arrivants qui ont besoin de services portés par un OC pour les aider dans leur processus d'intégration. Toutefois, certains parmi ceux qui en auraient réellement besoin n'ont pas connaissance de l'aide mise à leur disposition. Un autre défi de l'OC serait donc de parvenir à toucher plus de gens qui en ont besoin. Ceci pourrait notamment se faire par la mise en place d'un système d'information et de référence plus efficace. D'ailleurs, suggèrent des répondants, tout ce travail de communication pourrait se faire bien en amont de l'installation des nouveaux arrivants russophones dans la société d'accueil, c'est-à-dire dans leurs pays d'origine. Cela éviterait à bon nombre d'entre eux de tomber dans le piège de certains escrocs qui abusent de leur situation particulière en promettant de leur trouver du travail au Québec. Le travail d'information/communication constitue également un enjeu important à l'Association Québec-

Mexique qui a souligné avoir toujours travaillé activement pour faire connaître ses services au plus grand nombre.

2. Des éléments de comparaison avec des approches multiethniques

Si l'on compare les éléments significatifs d'une approche monoethnique à ceux dégagés à la suite des trois premières enquêtes réalisées en amont de celle-ci par l'équipe du LAREPPS en contexte multiethnique, il est possible d'observer certaines similitudes. D'abord, dans les deux OC monoethniques concernés, tout comme dans les OC multiculturels auprès desquels les chercheurs ont enquêté, l'AC se fait en lien avec une vision de l'intégration des nouveaux arrivants basée sur le concept de l'interculturalisme. Il importe toutefois de spécifier ici que trois des quatre OC ayant participé à la recherche (deux OC multiculturels et un OC monoethnique) sont membres du Conseil communautaire CDN/Snowdon. Or, est-ce que les OC de CDN non membres du Conseil communautaire, et en particulier les OC monoethniques, ont également tendance à baser leur AC sur le même principe ? Il s'agit là d'un élément à vérifier qui pourrait alimenter encore notre réflexion.

Dans le même ordre d'idée, nous avons aussi relevé la volonté des OC monoethniques concernés de ne pas établir un modèle d'intégration qui conduirait à une forme de ghettoïsation.¹⁴ Ces OC souhaitent « créer des ponts » entre leur communauté et la société d'accueil. Mais cela signifie-t-il pour autant pour le CRCRQ et l'Association Québec-Mexique ou leurs usagers que le processus d'intégration des immigrants ne dépend pas uniquement de la bonne volonté de ceux-ci, mais aussi de la société d'accueil, et que, de ce fait, l'intégration est perçue comme un processus empruntant une voie bidirectionnelle ? Les éléments collectés au cours de cette enquête ne nous permettent pas de répondre fermement à cette question. Nous pouvons simplement souligner que le fait de travailler à établir une meilleure compréhension entre les différentes cultures en présence laisse la porte ouverte à une telle perspective.

En revanche, ce que nous avons cerné de façon palpable lors de ce travail de recherche, c'est le fort sentiment d'appartenance à la communauté d'origine qui est porté par les deux OC monoethniques concernés. Selon nous, cet élément pourrait d'ailleurs expliquer pourquoi il a été particulièrement difficile pour l'équipe du LAREPPS de se voir garantir la participation à la recherche d'OC monoethniques du quartier. De notre point de vue, cet élément, plus encore que la barrière de la langue, ou la question de la précarité vécue par certains OC, expliquerait cet état de fait. Si nous pouvions filer ici la métaphore, nous dirions que tant du point de vue des immigrants que des acteurs communautaires, les OC monoethniques sont comme une seconde famille, alors que les OC multiculturels seraient plutôt perçus comme relevant du cercle des amitiés. Or, du point de vue de la recherche, il apparaît beaucoup plus difficile de pénétrer le sérail de la famille et d'être accueilli par celle-ci.

Mais revenons à la comparaison des éléments significatifs dégagés lors de cette enquête et des trois premières enquêtes réalisées en amont de celle-ci. Les résultats des premières enquêtes nous faisaient souligner que, hormis l'établissement des liens avec les membres de la société d'accueil, les immigrants distinguaient deux autres critères d'intégration fondamentaux :

¹⁴ Soulignons ici que, si la présente étude a permis de montrer qu'il n'est pas de la volonté des OC monoethniques de procéder à une forme de ghettoïsation, il conviendrait toutefois de vérifier si ces derniers ne se trouvent pas, malgré tout, dans des conditions objectives de mise à l'écart par les membres de la société d'accueil.

apprendre le français et trouver un travail satisfaisant. La présente recherche menée auprès du CRCRQ et de l'Association Québec-Mexique aboutit à des résultats tout à fait similaires. L'intégration socioprofessionnelle est considérée comme un critère d'intégration fondamental et les membres des communautés mexicaine et russophone, à l'instar d'une large part de la population immigrante au Québec, sont également confrontés à l'enjeu de la reconnaissance des diplômes étrangers. De plus, la maîtrise du français joue aussi un rôle prépondérant dans le parcours d'intégration des répondants rencontrés, tant à l'Association Québec-Mexique qu'au CRCRQ. Ils ajoutent toutefois que l'apprentissage de l'anglais est fondamental au même titre. En effet, selon eux, la maîtrise des deux langues officielles du Canada étant un préalable indispensable en vue d'une intégration socioprofessionnelle au Québec.

Les trois premières enquêtes menées par le LAREPPS en contexte multiculturel avaient, finalement, permis de mettre au jour le fait que ce ne sont pas tous les immigrants qui ont besoin des services ou activités portés par le réseau communautaire pour les aider dans leur parcours d'intégration. En revanche, un certain nombre d'immigrants qui en auraient besoin n'en auraient pas connaissance. Il s'agit, là encore, d'un élément qui est également ressorti de la présente enquête menée auprès d'OC monoethniques.

Au bout du compte, l'examen exploratoire de certaines pratiques effectué dans le contexte d'un quartier multiethnique de Montréal ne nous permet pas de conclure à l'existence d'une approche d'intégration très contrastée dans les OC monoethniques, par rapport à celle développée dans les OC multiculturels ayant participé à la recherche. En effet, les deux approches ne semblent pas tellement contrastées si l'on excepte le fait que les OC monoethniques mettent en place un certain nombre d'actions spécifiques en lien avec les besoins particuliers de la communauté ethniques desservie et qu'ils ont, de fait, développé un discours sur la nécessité de conserver de telles pratiques très ciblées.

Ajoutons également que les défis de ces deux types d'OC semblent se rejoindre sur bien des points. Ils cherchent tous les deux à :

- créer un lien, des ponts, entre société d'accueil et nouveaux arrivants ;
- aider les nouveaux arrivants à s'intégrer au marché du travail ;
- mettre en place un système d'information/référence efficace et atteindre davantage de personnes qui en auraient vraiment besoin.

Finalement, les OC monoethniques semblent disposer d'éléments que l'on ne trouve pas nécessairement dans les OC multiculturels et qui peuvent avoir des retombées intéressantes en matière d'intégration. En effet, dans les OC monoethniques, les usagers bénéficient de services dans leur propre langue qui sont dispensés par des intervenants (professionnels ou bénévoles) ayant eu eux-mêmes un parcours d'intégration relativement similaire et qui connaissent parfaitement les traits culturels des membres de la communauté concernée, ainsi que le fonctionnement de la société d'accueil. Cela permet une connaissance plus en nuance ou en profondeur des besoins réels des usagers de l'OC, et permet aussi une orientation rapide et efficace de ceux-ci, en vue de combler les besoins définis. De plus, des services d'une telle nature pourront particulièrement aider les usagers à définir des objectifs d'intégration qui soient clairs et réalistes.

CONCLUSION

Dans le cadre de la phase II de la recherche menée par l'équipe du LAREPPS dans le quartier CDN, les chercheurs ont souhaité rencontrer des intervenants et des usagers d'OC monoethniques. Les pages qui précèdent font le compte rendu de cette enquête spécifique et permettent à l'équipe des chercheurs de répondre à la question qu'ils s'étaient posée au préalable : les OC monoethniques de CDN proposent-ils une approche d'intégration des immigrants et réfugiés à la société québécoise qui soit contrastée par rapport à celle développée dans les OC multiculturels du quartier ?

Les deux études de cas réalisées auprès de l'Association Québec-Mexique et du Centre de référence de la communauté russophone du Québec amènent les chercheurs à établir des constats en lien avec le type d'approche adoptée et les défis relevés par ces OC. Précisément, les différents éléments dégagés n'ont pas permis à l'équipe de recherche d'observer beaucoup d'indices d'une approche d'intégration contrastée. Au contraire même, de nombreux éléments similaires ont pu être mis en exergue entre l'une et l'autre approche. Les travaux entrepris par le LAREPPS permettent aussi de constater que les OC monoethniques et multiculturels qui ont participé à la recherche relèvent globalement les mêmes défis dans le domaine de l'AC en lien avec la question de l'accueil et de l'intégration des nouveaux arrivants.

Toutefois, rappelons que les résultats dont il est ici question ne peuvent être généralisés aux pratiques développées par l'ensemble des OC du quartier, puisqu'ils sont tirés d'une recherche de type exploratoire. Mais, comme nous avons déjà eu l'occasion de le souligner, les deux OC monoethniques dont il est question dans ce rapport n'ont pas été sélectionnés de façon arbitraire. L'équipe des chercheurs a choisi de mener son enquête auprès de ceux-ci, car leurs caractéristiques ainsi que leurs actions illustrent tout à fait la réalité qui est observée dans le quartier CDN. À ce titre, les résultats obtenus dans le cadre de cette enquête sont riches d'enseignements.

Au bout du compte, les conclusions de cette recherche suscitent un certain nombre de réflexions qu'il conviendrait de vérifier à la lumière de données recueillies dans le cadre d'un travail d'enquête plus élargi et systématique. Ainsi, par exemple, les données collectées pour cet examen exploratoire de pratiques diverses amènent à penser que les OC monoethniques semblent avoir développé une vision peut-être plus pragmatique qu'idéaliste de l'intégration. Les OC monoethniques travailleraient en adéquation avec une vision de l'intégration qui serait conçue sur le court terme, en fonction d'une perspective très pratique et utilitaire. Ceci se traduit très nettement par la mise en place, au sein du CRCRQ notamment, d'un plan d'action précis et ciselé, en vue de résultats ou retombées attendus sur le plan de l'intégration qui soient réalistes et mesurables. À l'inverse, la vision de l'intégration que porteraient les OC multiculturels serait quant à elle perçue davantage sur le long terme, en lien avec une conception plus utopique ou humaniste de celle-ci et participerait d'un principe d'élaboration d'une société plus équilibrée et harmonieuse.

Les résultats générés par cette recherche conduisent encore à penser que les OC monoethniques, s'ils adoptent, à l'instar d'OC multiculturels une même perspective inclusive de l'intégration, peuvent subir toutefois une forme de tension, oscillant entre le choix d'un modèle interculturel classique et une perspective plus structurelle de l'intégration. Il s'agit là d'ailleurs d'un élément qui a été mis de l'avant dans le rapport présenté par Gérard Bouchard et Charles Taylor à l'issue

des travaux de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. Ce rapport révèle en effet que les communautés culturelles du Québec désirent conserver les éléments constitutifs de leur identité tout en ayant la possibilité de participer pleinement à la vie sociale, économique et politique de la société d'accueil, ce que, pensent-elles, les structures mises en place au Québec devraient leur permettre de faire.

Or, l'existence d'une telle tension faisant osciller les OC monoethniques entre le choix d'un modèle d'intégration interculturel et celui d'un modèle plus structurel ne permet-elle pas d'illustrer l'émergence d'un fait social spécifique au contexte québécois ? En effet, ne pouvons-nous voir là, au-delà de tout principe d'organisation administratif et financier de ces OC monoethniques, l'effet structurant d'une approche plus québécoise (interculturelle) qui serait marquée par une influence résiduelle de l'approche (multiculturelle) canadienne de l'intégration ?

BIBLIOGRAPHIE

- BILLETTE, Amélie, (sous la direction d'Annick GERMAIN) 2005. *Les immigrants russophones à Montréal, une ou plusieurs communautés ? Étude exploratoire*. Montréal : mémoire de maîtrise en Études urbaines. INRS-Urbanisation, culture et société, 145 p.
- BOUCHARD, Gérard et Charles TAYLOR, 2008. *Fonder l'avenir, le temps de la conciliation : Rapport*. Québec : Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, 307 p.
- BRUNET, Fannie et Valérie CHAMBERLAND (sous la direction de Lucie DUMAIS), 2008. *Une analyse monographique d'un organisme famille du quartier Côte-des-Neiges*, Montréal : Cahier du LAREPPS, 08-02, 57 p.
- DUMAIS, Lucie et Fannie BRUNET (en collaboration avec Jacques RHÉAUME, Yves VAILLANCOURT et Louise TREMBLAY), 2006. *Inventaire des organismes communautaires, des associations et des entreprises d'économie sociale du quartier Côte-des-Neiges (IOCAEES)*. Montréal : LAREPPS (UQÀM) et Centre de recherche et de formation du CSSS de la Montagne, printemps, (base de données sur CD-Rom).
- GERMAIN, Annick, 2004. *Capital social et vie associative de quartier en contexte multiethnique : quelques réflexions à partir de recherches montréalaises*. Revue de l'intégration et de la migration internationale, vol.5, n°2, 191-206.
- HELLY, Denise (avec la collaboration de Marie MCANDREW et Judy YOUNG), 2004. « Le financement des associations ethniques par le programme du Multiculturalisme canadien », in MANÇO Altay, Joseph, GATURU et Spyros, AMORANITIS (sous la direction de), *La vie associative des immigrants : quelles valorisations politiques ? Perspectives européennes et canadiennes*. Paris : L'Harmattan, collection « Compétences interculturelles », 230-252.
- JETTÉ, Christian, DUMAIS, Lucie et Yves VAILLANCOURT, 2003. *Réflexion sur quelques expériences du Laboratoire de recherche sur les pratiques et politiques sociales (LAREPPS) en matière d'évaluation de l'économie sociale dans le domaine des services aux personnes*. Montréal : Cahier du LAREPPS, n° 03-04, 37 p.
- LABELLE, Micheline, 2000. « La politique de la citoyenneté et de l'interculturalisme au Québec ; défis et enjeux », in GREVEN-BORDE, Hélène et Jean, TOURNON (sous la direction de), *Les identités en débat : intégration ou multiculturalisme ?* Paris ; Montréal : L'Harmattan, 269-293.
- LABELLE, Micheline, 2005. « Le défi de la diversité au Canada et au Québec », *Options politiques*. Montréal, mars-avril, 92-97.
- LEGAULT, Gisèle et Lilyane, RACHÉDI (sous la direction de), 2008. *L'intervention interculturelle*, 2^e édition, Montréal : Gaëtan Morin éditeur, 305 p.
- McANDREW, Marie, HELLY Denise et Caroline TESSIER, 2005. *Pour un débat éclairé sur la politique canadienne du multiculturalisme : une analyse de la nature des organismes et des projets subventionnés (1983-2002)*, Montréal : Politique et Sociétés, vol. 24, n°1, 49-71.

- PRÉVOST, Jessica, 2007. *L'action communautaire et les pratiques interculturelles : le cas de Promis*. Montréal, UQAM, mémoire de maîtrise, département de communication sociale et publique, 186 p.
- PROHET, Alexandra et Lucie DUMAIS, 2008. *Le Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges : une analyse de type monographique*, Montréal : Cahier du LAREPPS, 08-04, 75 p.
- PROHET, Alexandra (sous la direction de Lucie DUMAIS), 2009. *Enquête sur l'action communautaire auprès des immigrants : ce que disent les adultes en centre de francisation à Côte-des-Neiges*, Montréal : Cahier du LAREPPS 09-03.
- RHÉAUME, Jacques, TREMBLAY, Louise, DUMAIS, Lucie, BRUNET Fannie et Yves VAILLANCOURT, 2007. *Récits collectifs de l'action communautaire dans le quartier Côte-des-Neiges (1975-2005)*. Montréal : Cahier du LAREPPS n° 07-04, mai, 138 p.